

# 15

Éducation et science

1670-1500

## De la haute école à la vie active

Résultats des enquêtes auprès des personnes diplômées  
des hautes écoles suisses en 2010 et en 2014



## Domaine «Éducation et science»

### Publications actuelles sur des thèmes apparentés

Presque tous les documents publiés par l'OFS sont disponibles gratuitement sous forme électronique sur le portail Statistique suisse ([www.statistique.ch](http://www.statistique.ch)). Pour obtenir des publications imprimées, veuillez passer commande par téléphone (058 463 60 60) ou par e-mail ([order@bfs.admin.ch](mailto:order@bfs.admin.ch)).

**L'accès à la fonction de cadre parmi les diplômés des hautes écoles – Une analyse basée sur l'Enquête suisse auprès des personnes diplômées des hautes écoles en 2010**, Neuchâtel 2016, numéro OFS: 1650-1600

**La transition à la fin de l'école obligatoire – Edition 2016**, Neuchâtel 2016, numéro OFS: 1666-1600

**La situation professionnelle des titulaires d'un diplôme universitaire en Sciences humaines, sociales et économiques**, Neuchâtel 2015, numéro OFS: 1415-1500

**Transitions et parcours dans le degré tertiaire – Edition 2015**, Neuchâtel 2015, numéro OFS: 1579-1500

**L'activité indépendante chez les personnes diplômées des hautes écoles**, Neuchâtel 2013, numéro OFS: 541-1302

### Domaine «Éducation et science» sur Internet

[www.statistique.ch](http://www.statistique.ch) → Trouver des statistiques →  
Éducation et science

# De la haute école à la vie active

Résultats des enquêtes auprès des personnes diplômées  
des hautes écoles suisses en 2010 et en 2014

**Rédaction** Laurent Inversin, OFS  
**Contenu** Laurent Inversin, OFS; Alain Weiss, OFS  
**Éditeur** Office fédéral de la statistique (OFS)

Neuchâtel 2017

**Éditeur:** Office fédéral de la statistique (OFS)  
**Renseignements:** Laurent Inversin, OFS, tél. 058 463 66 04  
**Rédaction:** Laurent Inversin, OFS  
**Contenu:** Laurent Inversin, OFS; Alain Weiss, OFS  
**Série:** Statistique de la Suisse  
**Domaine:** 15 Éducation et science  
**Langue du texte original:** Français  
**Mise en page:** Section DIAM, Prepress/Print  
**Graphiques:** Section BILD-S  
**Page de titre:** OFS; concept: Netthoevel & Gaberthüel, Bienne;  
photo: © gradt – Fotolia.com  
**Impression:** Cavelti SA, Gossau  
**Copyright:** OFS, Neuchâtel 2017  
La reproduction est autorisée, sauf à des fins  
commerciales, si la source est mentionnée.  
**Commandes d'imprimés:** Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel,  
tél. 058 463 60 60, fax 058 463 60 61,  
order@bfs.admin.ch  
**Prix:** fr. 10.– (TVA excl.)  
**Téléchargement:** [www.statistique.ch](http://www.statistique.ch) (gratuit)  
**Numéro OFS:** 1670-1500  
**ISBN:** 978-3-303-15620-9



# Table des matières

<b>L'essentiel en bref</b>	5	<b>3 Résultats de l'enquête auprès des diplômés des hautes écoles en 2010, situation cinq ans et une année après l'obtention du diplôme</b>	21
<b>1 Introduction</b>	7	<b>3.1 Taux de chômage au sens du BIT</b>	21
<b>2 Résultats de l'enquête auprès des diplômés des hautes écoles en 2014, situation une année après l'obtention du diplôme</b>	9	3.1.1 Comparaison du taux de chômage des diplômés cinq ans après l'obtention du diplôme à celui de la population active en Suisse	22
<b>2.1 Taux de chômage au sens du BIT</b>	9	<b>3.2 Adéquation entre l'emploi et le niveau de formation</b>	23
2.1.1 Comparaison du taux de chômage des diplômés un an après l'obtention du diplôme à celui de la population active en Suisse	10	<b>3.3 Situation dans la profession</b>	24
<b>2.2 Taux d'entrée dans la vie professionnelle</b>	10	<b>3.4 Rapports de travail à durée déterminée</b>	26
<b>2.3 Situation dans la profession</b>	12	<b>3.5 Taux d'occupation</b>	27
<b>2.4 Rapports de travail à durée déterminée</b>	13	<b>3.6 Raisons du temps partiel</b>	30
<b>2.5 Taux d'occupation</b>	14	<b>3.7 Sous-/sur-emploi</b>	32
<b>2.6 Raisons du temps partiel</b>	16	<b>3.8 Revenu professionnel</b>	34
<b>2.7 Sous-/sur-emploi</b>	17	<b>4 Définitions</b>	37
<b>2.8 Revenu professionnel</b>	19		



# L'essentiel en bref

## Résultats de l'enquête auprès des diplômés des hautes écoles en 2014, situation une année après l'obtention du diplôme

Une année après l'obtention du diplôme, la grande majorité des diplômés des hautes écoles a trouvé un emploi. Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) des diplômés en 2014 s'élève à 4,6% parmi les titulaires d'un master d'une haute école universitaire (HEU) et est de 3,9% parmi les titulaires d'un bachelor d'une haute école spécialisée (HES). Particulièrement faible, il est de 0,8% parmi les personnes ayant obtenu un diplôme d'une HEP.

D'un point de vue qualitatif, les diplômés actifs occupent majoritairement des emplois correspondant à leur niveau de formation 12 mois après l'obtention du diplôme. C'est le cas de 90% des diplômés d'une HEP, alors que cette proportion est respectivement de 75% et 60% parmi les titulaires d'un master HEU et d'un bachelor HES.

Les personnes diplômées des hautes écoles sont peu nombreuses à occuper des postes avec fonction dirigeante une année après la fin des études. Chez les personnes titulaires d'un master HEU ou d'un bachelor HES, la part des employés avec fonction dirigeante est respectivement de 13% et 22% alors que parmi les titulaires d'un diplôme HEP, elle est de 4%.

La part des emplois à durée déterminée est particulièrement élevée (env 50%) parmi les titulaires d'un master HEU, ce qui est notamment dû à la forte proportion de personnes qui occupent des postes de stagiaire ou de doctorant.

Une année après l'obtention du diplôme, la proportion de diplômés travaillant à temps partiel est la plus faible parmi les titulaires d'un bachelor HES (27%). Cette proportion s'élève à 31% au niveau master HEU, et est particulièrement élevée parmi les diplômés d'une HEP, où 46% occupent un emploi à temps partiel dans le cadre de leur activité professionnelle principale.

Reporté sur un emploi à plein temps, le revenu professionnel des titulaires d'un master HEU (78 000 francs) et d'un bachelor HES (76 000 francs) est du même ordre une année après la fin des études, alors que celui des diplômés d'une HEP est de 6 000 à 8 000 francs plus élevé (84 000 francs). Cette différence s'explique notamment par le fait que dans les HEP, certaines formations requièrent une formation d'une haute école préalable ou se font fréquemment en cours d'emploi.

## Résultats de l'enquête auprès des diplômés des hautes écoles en 2010, situation cinq ans et une année après l'obtention du diplôme

Cinq ans après l'obtention du diplôme, les difficultés liées à la recherche de travail sont généralement surmontées. En effet, parmi les personnes diplômées en 2010, seul 2,5% des diplômés d'une HEU au niveau master sont sans emploi cinq ans après la fin de leurs études alors que le taux de chômage des titulaires d'un bachelor HES est de 2,0%. Les titulaires d'un diplôme d'une HEP affichent quant à eux un taux particulièrement faible (0,5%).

Les diplômés professionnellement actifs ayant terminé leurs études en 2010 occupent la plupart du temps un poste correspondant à leur niveau de formation cinq ans plus tard. Les diplômés d'une HEP (94%) sont les plus nombreux à occuper un poste correspondant à leur niveau de formation. Les titulaires d'un master HEU sont 87% à occuper un emploi qualifié, ce qui est également le cas pour 69% des titulaires d'un bachelor HES. Il apparaît en outre que le taux d'adéquation entre l'emploi et le niveau de formation est déjà très élevé une année après la fin des études.

Le taux de cadres parmi les diplômés d'une HEU ou d'une HES professionnellement actifs augmente sensiblement dans les premières années suivant l'obtention du diplôme. Cinq ans après la fin de leurs études, les titulaires d'un bachelor HES affichent le taux de cadres le plus élevé (38%). Cette proportion est d'un quart parmi les titulaires d'un master HEU. Nettement moins nombreux, les diplômés d'une HEP ne sont que 5% à occuper une fonction dirigeante.

Globalement, la situation professionnelle des diplômés s'est stabilisée au cours des quatre ans qui séparent les deux relevés. En effet, sur cette période, la part de contrats à durée déterminée a diminué de manière importante. Cinq ans après la fin des études, elle est d'environ un tiers parmi les titulaires d'un master HEU. Sensiblement moins importante, cette proportion est de 6% au niveau bachelor HES et de 10% parmi les diplômés d'une HEP.

L'analyse du taux de travail montre que la moitié des diplômés d'une HEP travaillent à temps partiel cinq ans après la fin des études. Les titulaires d'un master HEU ou d'un bachelor HES sont quant à eux environ un tiers à travailler à un taux réduit. En comparaison avec la situation un an après la fin des études, il apparaît que la part du travail à temps partiel reste stable parmi les titulaires d'un master HEU, alors qu'elle augmente légèrement parmi les titulaires d'un bachelor HES et les diplômés d'une HEP.

Cinq ans après la fin des études, les diplômés d'une HEU ou d'une HEP perçoivent un revenu professionnel similaire, de l'ordre de 95 000 francs. Moins élevé, le revenu professionnel des titulaires d'un bachelor HES est de 87 600 francs. Entre la première et la cinquième année suivant l'obtention du diplôme, le revenu professionnel annuel augmente systématiquement. La progression n'est cependant pas la même pour tous. Avec une hausse de 22%, les titulaires d'un master HEU se distinguent des titulaires d'un bachelor HES ou d'un diplôme HEP, pour qui l'augmentation est respectivement de 13% et 9%.

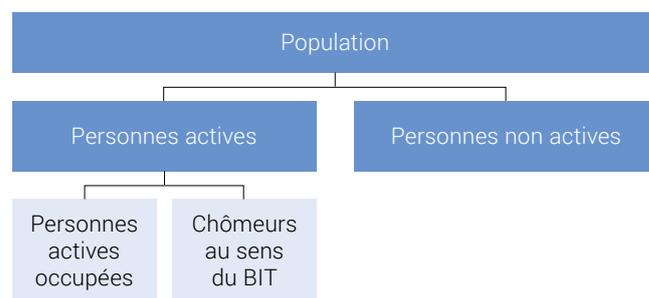
# 1 Introduction

Cette publication présente les principaux résultats des enquêtes menées auprès des personnes diplômées en 2010, qui ont été interrogées une année et cinq ans après l'obtention de leur diplôme et de celles diplômées en 2014, interrogées une année après la fin de leurs études. À travers la présentation de huit indicateurs, elle permet de se faire une idée des processus de transition entre la formation et l'emploi, de même que sur la situation professionnelle des diplômés en début de carrière. La prise en compte, dans la présentation des résultats, des différents types de hautes écoles, de même que des groupes de domaines d'études pour les hautes écoles universitaires (HEU) et des domaines d'études pour les hautes écoles spécialisées (HES), permet de mettre en évidence la diversité des processus d'insertion professionnelle et d'évolution de carrière. Dans le cadre de cette publication, les niveaux d'examen considérés sont la licence, le diplôme et le master HEU, le diplôme et le bachelor HES, ainsi que, pour les diplômés des hautes écoles pédagogiques (HEP), l'ensemble des diplômés d'enseignement. À noter que pour certains domaines d'études HES, le niveau d'examen certifiant est parfois le master (par exemple: Musique, arts de la scène et autres arts ou Design). Les résultats concernant les titulaires d'un bachelor HEU, d'un doctorat ou d'un master HES sont disponibles sur internet.<sup>1</sup>

Les indicateurs sont:

- le taux de chômage au sens du BIT<sup>2</sup>;
- le taux d'entrée dans la vie professionnelle (une année après la fin des études uniquement);
- l'adéquation entre l'emploi et le niveau de formation (cinq ans après la fin des études uniquement);
- la situation dans la profession;
- les rapports de travail à durée déterminée;
- le taux d'occupation;
- les raisons du temps partiel;
- le sous-/sur-emploi;
- le revenu professionnel.

À titre introductif, chacun des indicateurs est brièvement décrit ci-dessous:



Source: OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles

© OFS 2016

## Le taux de chômage au sens du BIT

Le taux de chômage exprime la proportion de personnes sans emploi dans la population active. Dans le cadre de l'enquête auprès des diplômés des hautes écoles, la comparaison du taux de chômage une année et cinq ans après l'obtention du diplôme informe sur l'évolution du degré d'intégration des personnes diplômées dans le marché du travail. La définition du taux de chômage utilisée est celle du Bureau international du travail (BIT). Selon cette définition, les chômeurs sont les personnes sans travail, en recherche d'emploi et disponibles à court terme.

## Le taux d'entrée dans la vie professionnelle

Le taux d'entrée dans la vie professionnelle reflète la proportion de personnes diplômées qui ont trouvé un emploi qualifié parmi celles professionnellement actives ou à la recherche d'un emploi. Il comporte une dimension temporelle, correspondant au nombre de mois écoulés entre le moment de l'obtention du diplôme et l'exercice d'une activité rémunérée qualifiée. Il permet ainsi de se faire une idée du temps nécessaire à une personne nouvellement diplômée pour trouver un emploi correspondant à son niveau de qualification. Un emploi qualifié correspond à un emploi pour lequel un diplôme d'une haute école a été exigé par l'employeur. Comme cet indicateur est lié à la transition entre les études et le marché du travail, il n'est présenté que pour la population des diplômés en 2014.

<sup>1</sup> Voir: [www.statistique.ch](http://www.statistique.ch) → Trouver des statistiques → Catalogues et banques de données → Tableaux

<sup>2</sup> Bureau international du travail

### L'adéquation entre l'emploi et le niveau de formation

L'adéquation entre l'activité professionnelle et le niveau de formation est un indicateur de la qualité de l'intégration des diplômés des hautes écoles sur le marché du travail. L'adéquation du niveau de formation indique si l'employeur exige un diplôme d'une haute école ou si les indépendants ont besoin d'un tel diplôme pour exercer leur activité. Pour des raisons stylistiques, dans le texte, l'expression «adéquation au niveau de formation» est simplifiée et remplacée par le terme «adéquation». L'adéquation entre l'activité professionnelle et le niveau de formation n'est présentée que pour les personnes diplômées en 2010, l'aspect qualitatif de l'activité professionnelle étant déjà traité dans le taux d'entrée dans la vie professionnelle pour les personnes diplômées en 2014.

### La situation dans la profession

La situation dans la profession fournit une information qualitative sur l'intégration des diplômés sur le marché de l'emploi. Elle informe sur le degré de responsabilité et le pouvoir de décision et de direction des personnes diplômées des hautes écoles. Pour une partie des diplômés, l'entrée sur le marché du travail est prédéterminée par un cadre formel. Cette forme institutionnalisée d'accès à un premier emploi a un effet direct sur la situation dans la profession une année et parfois également cinq ans après la fin des études. C'est notamment le cas des juristes qui aspirent à la profession d'avocat, pour qui la réalisation d'un stage est obligatoire, ou encore des médecins, dont la carrière débute par une période de spécialisation de cinq à six ans en tant que médecin assistant.

### Les rapports de travail à durée déterminée

Dans le cadre de leurs rapports de travail, les diplômés sont employés soit pour une durée déterminée, soit pour une durée indéterminée. Cette distinction est intéressante dans le sens où les droits et les obligations des employeurs et des employés (protection contre le licenciement par ex.) dépendent du type de contrat. Pour des raisons de simplification, seule la part des contrats à durée déterminée est présentée. De plus, les personnes qui exercent une activité indépendante ont été exclues de l'analyse.

### Le taux d'occupation

Le taux d'occupation est un critère important pour décrire la situation professionnelle des personnes diplômées des hautes écoles. Les taux d'occupation de l'activité principale mentionnés par les diplômés ont été répartis en deux catégories. Les emplois à plein temps d'une part, qui correspondent à ceux dont le taux est supérieur ou égal à 90%, et d'autre part ceux dont le taux est inférieur à 90%, qui constituent le temps partiel. Les chiffres présentés ici correspondent à la part de diplômés travaillant à temps partiel.

### Les raisons du temps partiel

Les raisons qui conduisent une personne à exercer une activité à temps partiel peuvent être multiples et évoluer avec le temps. Ces raisons peuvent être indépendantes de la volonté d'un individu, et donc être vécues comme une contrainte, ou au contraire, être le résultat d'un choix délibéré. Afin d'en savoir plus sur ce sujet, les personnes diplômées des hautes écoles dont le taux d'occupation total (activités principale + secondaire(s)) est inférieur à 90% ont été interrogées sur les raisons pour lesquelles elles travaillent à temps partiel.

### Le sous-/sur-emploi

L'analyse du sous- et du sur-emploi permet de savoir quelle est la proportion de personnes diplômées des hautes écoles qui sont satisfaites de leur taux d'occupation (activités principale et secondaire) et quelle est la part de diplômés qui souhaitent un changement de taux (que ce soit dans le sens d'une augmentation ou d'une diminution). Le sous-emploi peut ainsi être compris comme une force de travail potentielle non utilisée, alors qu'à l'inverse, le sur-emploi exprime la volonté de réduire le taux de travail pour disposer de plus de temps pour des activités extra-professionnelles telles que la formation (continue), la famille ou encore les intérêts personnels.

### Le revenu professionnel

L'analyse du revenu porte sur le revenu professionnel médian des personnes diplômées des hautes écoles en début de carrière. Le revenu présenté ci-dessous correspond au revenu professionnel annuel brut standardisé calculé sur la base d'un équivalent plein temps. Par souci de lisibilité, la formule revenu professionnel annuel brut standardisé a été allégée dans les textes et remplacée par celle de revenu professionnel. Pour pouvoir comparer le revenu professionnel des diplômés un an et cinq ans après la fin de leurs études, les chiffres présentant le revenu une année après l'obtention du diplôme correspondent au revenu professionnel annuel réel, qui tient compte de l'évolution du coût de la vie (base: 2015).

## 2 Résultats de l'enquête auprès des diplômés des hautes écoles en 2014, situation une année après l'obtention du diplôme

### 2.1 Taux de chômage au sens du BIT

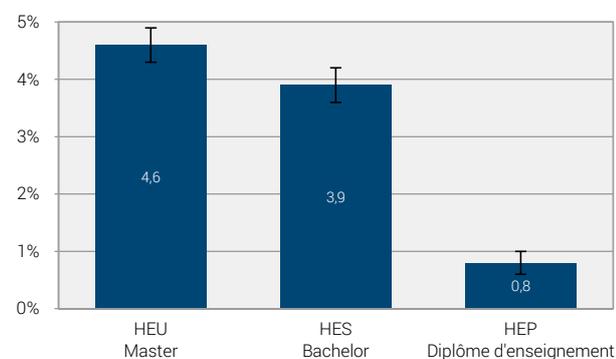
Une année après l'obtention du diplôme, la grande majorité des diplômés des hautes écoles a trouvé un emploi. En effet, le taux de chômage au sens du BIT s'élève à 4,6% parmi les titulaires d'un master d'une haute école universitaire (HEU) et est de 3,9% parmi les titulaires d'un bachelor d'une haute école spécialisée (HES). Particulièrement faible, il est de 0,8% parmi les personnes ayant obtenu un diplôme d'une HEP.

Au niveau des groupes de domaines d'études, les titulaires d'un master HEU en Médecine et pharmacie sont particulièrement peu nombreux à être au chômage (0,4%). Le taux de chômage des personnes ayant obtenu un master dans un autre groupe de domaines d'études se situe entre 3,2% (Sciences techniques) et 6,6% (Interdisciplinaire et autre).

Parmi les titulaires d'un bachelor HES, les taux de chômage sont tendanciellement plus importants dans les domaines d'études Musique, arts de la scène et autres arts (12,7%), Chimie et sciences de la vie (9,3%), Psychologie appliquée (9,3%) Design (7,2%) ainsi que Agriculture et économie forestière (7,0%) que dans les autres domaines d'études, où les taux se situent entre 4,2% (Economie et services) et 1,3% (Santé). Cependant, compte tenu de l'importance des intervalles de confiance dans certains domaines d'études, les différences de taux ne sont pas systématiquement significatives. Il s'agit donc d'interpréter ces différences avec une certaine prudence.

#### Taux de chômage au sens du BIT des diplômés des hautes écoles selon le type de haute école

Situation une année après l'obtention du diplôme, année de diplôme 2014



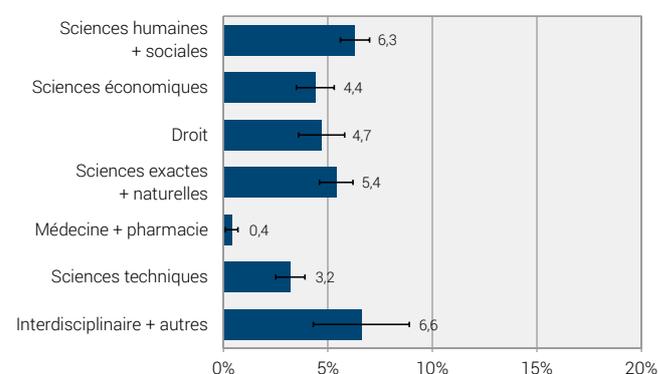
95% - Intervalle de confiance

Source : OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles

© OFS 2016

#### Taux de chômage au sens du BIT des diplômés HEU au niveau master selon le groupe de domaines d'études

Situation une année après l'obtention du diplôme, année de diplôme 2014



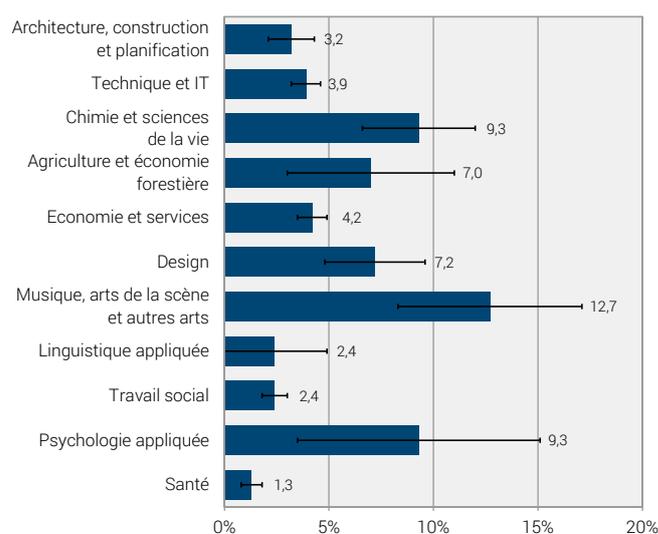
95% - Intervalle de confiance

Source : OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles

© OFS 2016

#### Taux de chômage au sens du BIT des diplômés HES au niveau bachelor selon le domaine d'études

Situation une année après l'obtention du diplôme, année de diplôme 2014



95% - Intervalle de confiance

Source : OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles

© OFS 2016

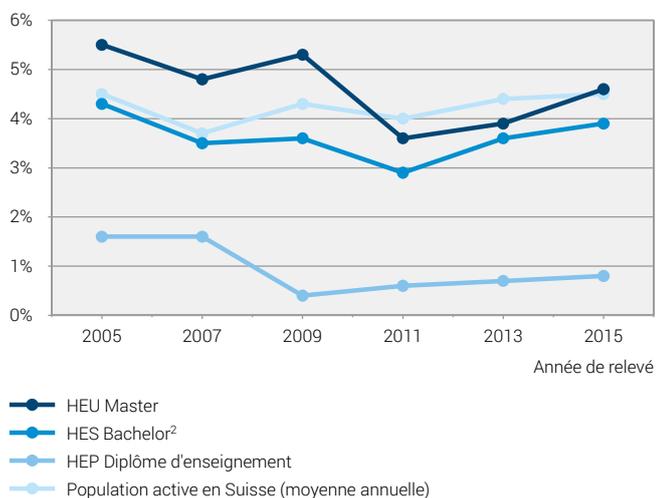
Remarque : Le domaine d'études Sport n'est pas représenté en raison de la faiblesse des effectifs.

## 2.1.1 Comparaison du taux de chômage des diplômés un an après l'obtention du diplôme à celui de la population active en Suisse

Le graphique ci-dessous présente une série temporelle du taux de chômage des diplômés une année après la fin des études et le compare à celui de la population active en Suisse pour la même année de référence. Afin d'assurer la comparaison avec la population active en Suisse, les diplômés résidant à l'étranger ont été exclus des analyses. Dans le graphique, les années correspondent aux années de relevé et non aux années de diplôme.

### Evolution du taux de chômage au sens du BIT des diplômés des hautes écoles<sup>1</sup> et de la population active en Suisse 2005-2015

Situation une année après l'obtention du diplôme, années de diplôme 2004-2014



Source : OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles, Enquête suisse sur la population active (ESPA) © OFS 2016

<sup>1</sup> Sans les diplômés domiciliés à l'étranger.

<sup>2</sup> Jusqu'à l'année de diplôme 2006, seul le titre de diplôme était délivré dans les HES.

Précision de l'estimation : L'intervalle de confiance à 95% est compris dans une fourchette inférieure à +/- 0,8 points autour de la valeur estimée.

Le taux de chômage de la population active en Suisse a diminué de 4,5% à 3,7% entre 2005 et 2007, pour repasser la barre des 4% en 2009. Après avoir à nouveau légèrement baissé entre 2009 et 2011, le taux de chômage affiche, depuis, une tendance à la hausse (2015: 4,5%). Sur toute la période, l'évolution du taux de chômage est similaire pour les titulaires d'un bachelor HES interrogés une année après la fin des études. Ces derniers affichent cependant un taux de chômage inférieur à celui de la population active en Suisse pour chaque point de comparaison. Une année après la fin des études, les titulaires d'un master HEU étaient, jusqu'en 2009, plus nombreux à être sans emploi que la population active en Suisse. Entre 2009 et 2011, le taux de chômage des titulaires d'un master HEU a enregistré une baisse importante (-1,7 points de pourcentage), rapprochant leur taux de celui des titulaires d'un bachelor HES. En effet, depuis 2011, l'écart entre le

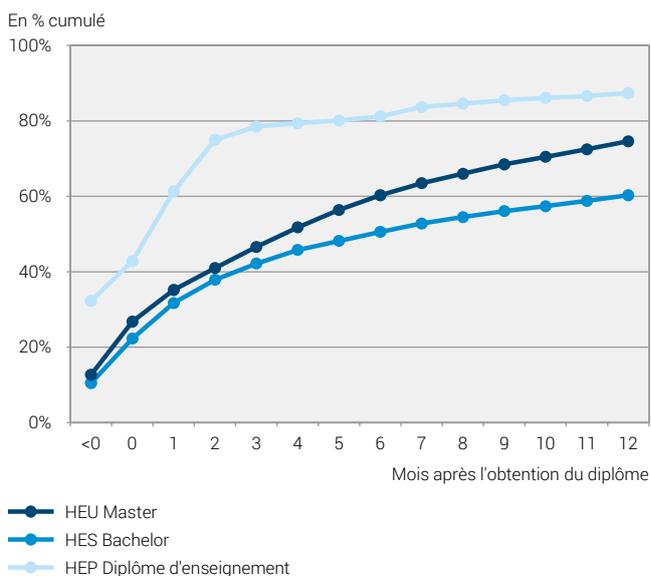
taux de chômage des titulaires d'un master HEU et d'un bachelor HES n'excède pas 0,7 points de pourcentage, alors que pour les relevés antérieurs, cette différence se situe entre 1,4 et 1,7 points de pourcentage. Sur toute la période considérée, le taux de chômage des diplômés d'une HEP est sensiblement inférieur à celui de la population active en Suisse et de leurs homologues diplômés d'un autre type de haute école. Après avoir diminué entre 2007 et 2009, passant de 1,6% à 0,4%, il s'est ensuite maintenu à un niveau inférieur à 1%.

## 2.2 Taux d'entrée dans la vie professionnelle

Le taux d'entrée dans la vie professionnelle évolue de manière très différente selon la population considérée. L'accès à un emploi qualifié est à la fois rapide et important parmi les titulaires d'un diplôme HEP. En effet, près d'un tiers poursuit l'activité qu'il exerçait durant les études. Cette situation particulière s'explique par le fait qu'un certain nombre de formations correspondant à une démarche d'élargissement des compétences sont réalisées en cours d'emploi. Deux mois après la fin des études, 75% occupent déjà un poste correspondant à leurs qualifications. Cette proportion atteint 81% au bout de six mois puis n'augmente plus que légèrement, pour atteindre 87% au bout de douze mois. L'accès à un emploi qualifié est moins rapide pour les titulaires d'un master HEU ou d'un bachelor HES. Si au cours des premiers mois, le taux d'entrée dans la vie professionnelle évolue de la même manière pour ces deux populations (il se situe aux environs de 40% deux mois après l'obtention du diplôme), l'accès à un emploi qualifié

### Taux d'entrée dans la vie professionnelle des diplômés des hautes écoles selon le type de haute école

Situation une année après l'obtention du diplôme, année de diplôme 2014



Source : OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles © OFS 2016

<0 Poursuite de l'activité rémunérée exercée durant les études

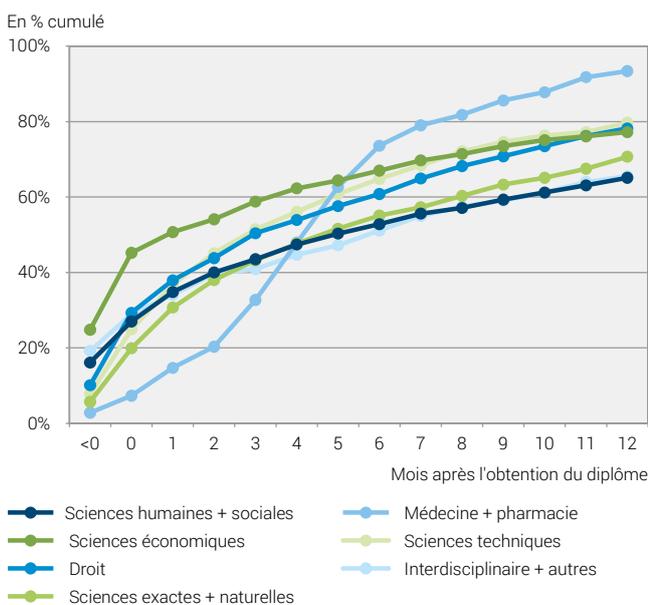
Précision de l'estimation : L'intervalle de confiance à 95% est compris dans une fourchette inférieure à +/- 2 points autour de la valeur estimée.

est ensuite plus rapide pour les titulaires d'un master HEU que pour ceux qui ont obtenu un bachelor HES. Six mois après, les proportions sont respectivement de 60% et 51% et atteignent 75% et 60% au bout d'une année.

La prise en compte des groupes de domaines d'études dans les analyses montre que parmi les titulaires d'un master HEU, les personnes diplômées en Médecine et pharmacie occupent le plus souvent un emploi correspondant à leur niveau de formation douze mois après la fin des études (93%). Ils sont en revanche moins nombreux que les autres à avoir trouvé un emploi qualifié dans les trois premiers mois qui suivent la fin des études. Le taux d'entrée dans la vie professionnelle des diplômés des groupes de domaines d'études Interdisciplinaire et autres, Sciences humaines et sociales et Sciences exactes et naturelles est comparativement inférieur à celui des diplômés des autres domaines dès l'obtention du diplôme et le reste au cours des mois suivants. Douze mois après l'obtention du diplôme, la part des diplômés de ces trois groupes de domaines d'études qui occupent un emploi adéquat est inférieure à 71%. La part des diplômés ayant poursuivi l'activité qualifiée qu'ils exerçaient pendant leurs études est plus importante en Sciences économiques que dans les autres groupes de domaines d'études. Les diplômés en Sciences économiques affichent par ailleurs un taux d'entrée dans la vie professionnelle significativement plus élevé que ceux des autres groupes de domaines d'études jusqu'au 4<sup>e</sup> mois après l'obtention du diplôme.

### Taux d'entrée dans la vie professionnelle des diplômés HEU au niveau master selon le groupe de domaines d'études

Situation une année après l'obtention du diplôme, année de diplôme 2014



Source : OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles © OFS 2016

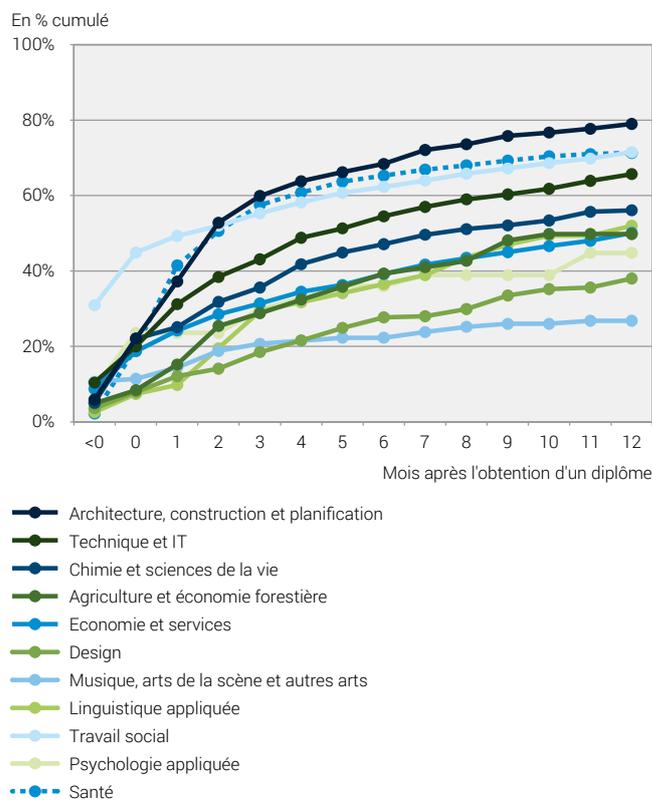
<0 Poursuite de l'activité rémunérée exercée durant les études

Précision de l'estimation : L'intervalle de confiance à 95% est compris dans une fourchette inférieure à +/- 5 points autour de la valeur estimée.

Douze mois après la fin des études, les titulaires d'un bachelor HES enregistrent les taux d'entrée dans la vie professionnelle les plus élevés dans les domaines d'études Architecture, construction et planification (79%), Travail social (72%) ou Santé (71%). Dans ces domaines, les diplômés sont particulièrement rapides et proportionnellement nombreux à trouver un emploi adéquat. Si dans la plupart des domaines d'études, la part des personnes qui ont poursuivi l'activité qu'elles exerçaient durant les études n'excède que rarement 10%, cette proportion est de l'ordre d'un tiers parmi les diplômés en Travail social, ce qui laisse supposer une part importante de formation en emploi dans ce domaine. À l'inverse, les personnes diplômées dans un domaine d'études artistique, en Design ou Musique, arts de la scène et autres arts éprouvent plus de difficultés à trouver un emploi correspondant à leur niveau de qualification. Sur l'ensemble des titulaires d'un bachelor HES en Musique, arts de la scène et autres arts, 27% seulement occupent un emploi qualifié douze mois après la fin des études. Relevons cependant que pour la majorité des diplômés de ce domaine d'études le bachelor ne représente qu'une étape intermédiaire et que la plupart poursuivent leurs études par un master.

### Taux d'entrée dans la vie professionnelle des diplômés HES au niveau bachelor selon le domaine d'études

Situation une année après l'obtention du diplôme, année de diplôme 2014



Source : OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles © OFS 2016

Remarque : Le domaine d'études Sport n'est pas représenté en raison de la faiblesse des effectifs.

<0 Poursuite de l'activité rémunérée exercée durant les études

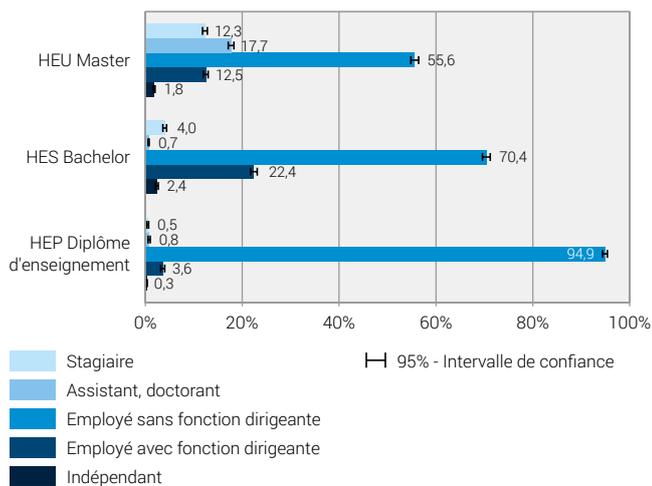
Précision de l'estimation : L'intervalle de confiance à 95% est compris dans une fourchette inférieure à +/- 10 points autour de la valeur estimée.

## 2.3 Situation dans la profession

Indépendamment du type de haute école et du niveau d'examen, les personnes diplômées des hautes écoles occupent le plus souvent des postes sans fonction dirigeante une année après les études. Chez les personnes titulaires d'un master HEU ou d'un bachelor HES, la part des employés sans fonction dirigeante est respectivement de 56% et 70% alors que ce type de postes concerne la quasi-totalité des titulaires d'un diplôme HEP (95%). Une année après la fin des études, un peu plus d'un titulaire d'un master HEU sur 10 occupe une fonction dirigeante. Cette proportion atteint 22% parmi les titulaires d'un bachelor HES. Les titulaires d'un master HEU se démarquent pour leur part par une proportion particulièrement élevée d'assistants ou de doctorants (18%) et de stagiaires (12%). Chez les titulaires d'un bachelor HES ou d'un diplôme d'enseignement, la proportion de stagiaires est respectivement de 4% et de 1%. Quant à la part d'assistants ou de doctorants, elle est de 1% pour ces deux groupes de diplômés.

### Situation dans la profession des diplômés des hautes écoles selon le type de haute école

Situation une année après l'obtention du diplôme, année de diplôme 2014



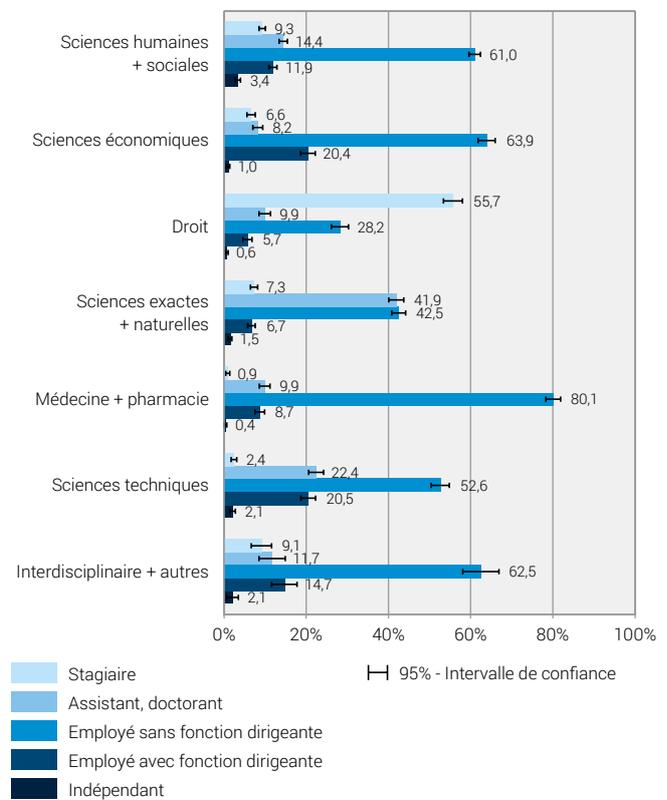
Source : OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles

© OFS 2016

Pour les titulaires d'un master HEU, certaines particularités selon la branche peuvent être observées. Le groupe de domaines d'études Droit se caractérise notamment par une très forte proportion de stagiaires (56%). Cette proportion s'explique par le fait que les stages font partie intégrante de la formation au métier d'avocat ou de notaire. Les titulaires d'un master en Sciences exactes et naturelles se distinguent quant à eux par une part particulièrement importante d'assistants ou de doctorants (42%). Les titulaires d'un master en Médecine et pharmacie sont les plus nombreux à exercer un emploi sans fonction dirigeante (80%),

### Situation dans la profession des diplômés HEU au niveau master selon le groupe de domaines d'études

Situation une année après l'obtention du diplôme, année de diplôme 2014



Source : OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles

© OFS 2016

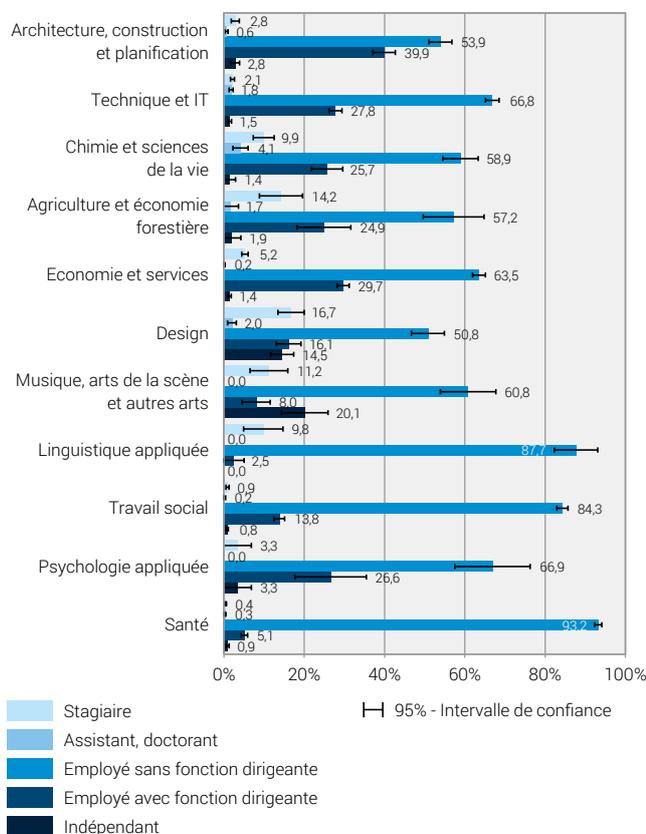
ce qui est à mettre en lien avec le fait que les postes de médecins assistants, particulièrement nombreux, sont inclus dans cette catégorie. La proportion de personnes exerçant des fonctions dirigeantes est particulièrement élevée parmi les titulaires d'un master en Sciences économiques (20%) et en Sciences techniques (21%). Les titulaires d'un master HEU sont globalement très peu nombreux à avoir opté pour une activité indépendante une année après la fin de leurs études. Quel que soit le groupe de domaines d'études considéré, la part des indépendants n'excède en effet pas 4%.

Les titulaires d'un bachelor HES sont en majorité employés sans fonction dirigeante dans l'ensemble des domaines d'études. Cette proportion varie toutefois passablement, avec des taux se situant entre 51% (Design) et 93% (Santé).

Le domaine d'études Architecture, construction et planification (40%) affiche le taux de cadres le plus élevé, alors que ceux des domaines d'études Linguistique appliquée (3%), Santé (5%) et Musique, arts de la scène et autres arts (8%) sont les plus bas. Les domaines d'études Design (15%) et Musique, arts de la scène et autres arts (20%) se démarquent par leur taux particulièrement élevé de diplômés qui exercent une activité indépendante.

## Situation dans la profession des diplômés HES au niveau bachelor selon le domaine d'études

Situation une année après l'obtention du diplôme, année de diplôme 2014



Source : OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles © OFS 2016

Remarque : Le domaine d'études Sport n'est pas représenté en raison de la faiblesse des effectifs.

## 2.4 Rapports de travail à durée déterminée

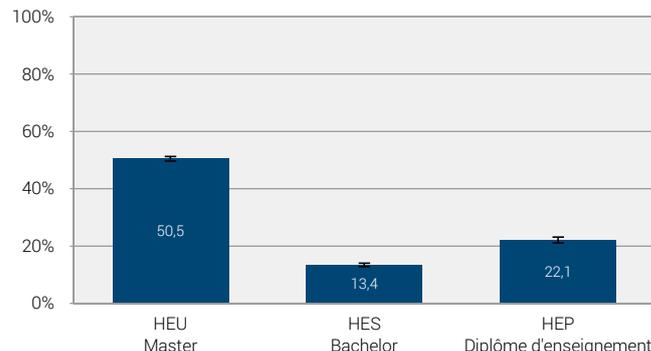
Une année après la fin de leurs études, environ la moitié des titulaires d'un master HEU sont engagés pour une durée déterminée. La part importante des rapports de travail à durée déterminée parmi cette population est due à la forte proportion de personnes qui occupent des postes de stagiaire ou de doctorant, dont la durée est déterminée dans 80% à 90% des cas. Chez les personnes diplômées des HES, la part des emplois à durée déterminée n'est que de 13%. Elle est de 22% parmi les diplômés d'une HEP.

Les titulaires d'un master en Médecine et pharmacie (71%) ou en Droit (68%) affichent la part des rapports de travail à durée déterminée la plus élevée, ce qui s'explique par la formation postuniversitaire nécessaire pour exercer dans ces domaines (en tant qu'avocat, notaire, médecin spécialiste, etc.). La forte proportion d'emplois à durée déterminée également observée

chez les personnes diplômées en Sciences exactes et naturelles (63%) est notamment à mettre en lien avec le fait que 42% d'entre elles occupent un poste d'assistant ou de doctorant dans une haute école au moment de l'enquête, postes généralement limités dans le temps (cf. Situation dans la profession).

## Diplômés des hautes écoles occupant un emploi à durée déterminée selon le type de haute école

Situation une année après l'obtention du diplôme, année de diplôme 2014



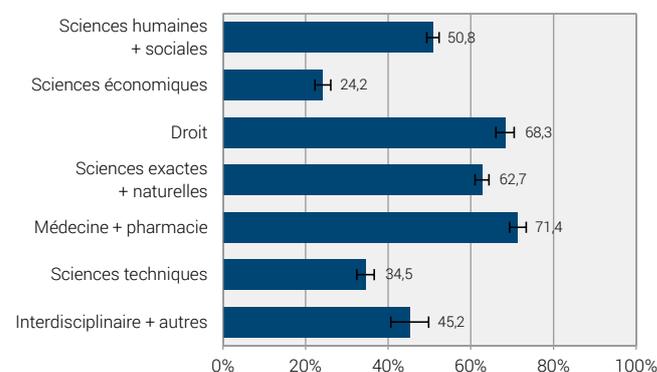
95% - Intervalle de confiance

Source : OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles

© OFS 2016

## Diplômés HEU au niveau master occupant un emploi à durée déterminée selon le groupe de domaines d'études

Situation une année après l'obtention du diplôme, année de diplôme 2014



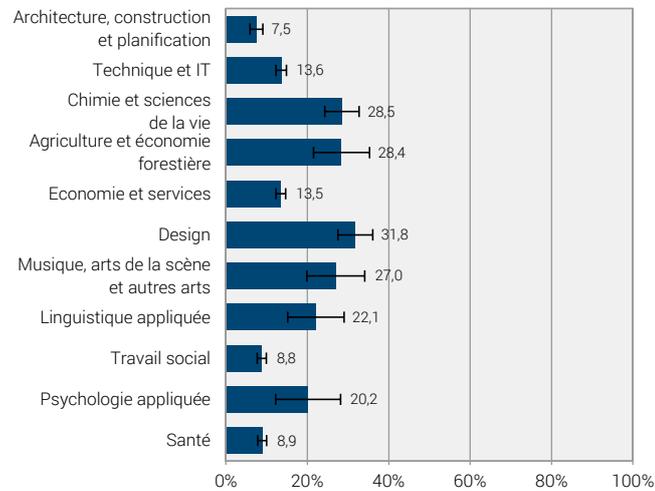
95% - Intervalle de confiance

Source : OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles

© OFS 2016

## Diplômés HES au niveau bachelor occupant un emploi à durée déterminée selon le domaine d'études

Situation une année après l'obtention du diplôme, année de diplôme 2014



— 95% - Intervalle de confiance

Source : OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles © OFS 2016  
Remarque : Le domaine d'études Sport n'est pas représenté en raison de la faiblesse des effectifs.

Parmi les titulaires d'un bachelor HES, les domaines d'études Design, Chimie et sciences de la vie, Agriculture et économie forestière et Musique, arts de la scène et autres arts affichent un taux d'emploi à durée déterminée (plus de 23%) supérieur à la moyenne enregistrée pour l'ensemble des titulaires d'un bachelor HES. Les diplômés en Architecture, construction et planification (8%), en Santé (9%) et en Travail social (9%) sont les moins nombreux à être engagés pour une durée déterminée.

## 2.5 Taux d'occupation

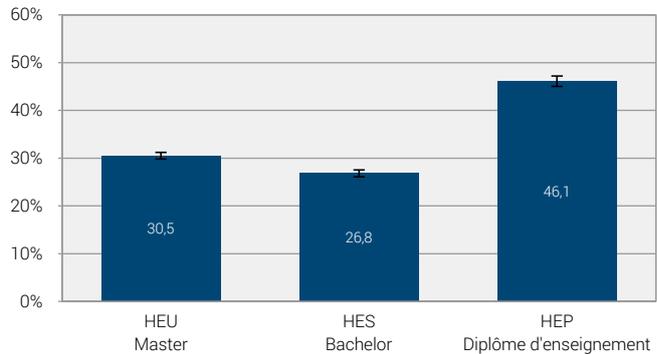
Une année après la fin des études, la proportion de diplômés travaillant à temps partiel est la plus faible parmi les titulaires d'un bachelor HES (27%). Cette proportion s'élève à 31% au niveau master HEU, et est particulièrement élevée parmi les diplômés d'une HEP, où 46% occupent un emploi à temps partiel dans le cadre de leur activité professionnelle principale.

La part du travail à temps partiel varie fortement entre les différents groupes de domaines d'études (HEU) de même qu'entre les domaines d'études (HES).

Les taux les plus élevés de diplômés occupant un poste à temps partiel concernent les domaines Sciences humaines et sociales (56%) et Interdisciplinaire et autre (51%). À l'opposé, les diplômés en Médecine et pharmacie (18%), en Sciences économiques (12%) et en Sciences techniques (10%) affichent des taux nettement plus faibles.

## Diplômés des hautes écoles travaillant à temps partiel selon le type de haute école

Situation une année après l'obtention du diplôme, année de diplôme 2014

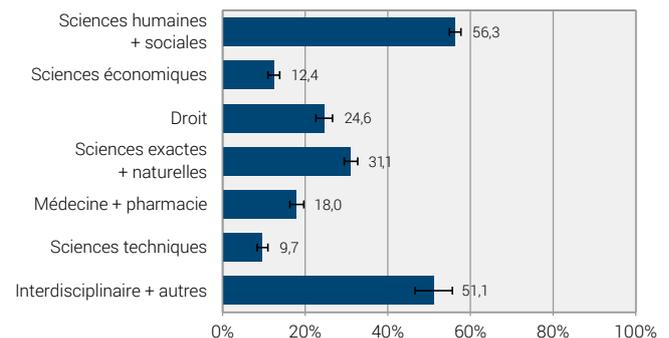


— 95% - Intervalle de confiance

Source : OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles © OFS 2016

## Diplômés HEU au niveau master travaillant à temps partiel selon le groupe de domaines d'études

Situation une année après l'obtention du diplôme, année de diplôme 2014



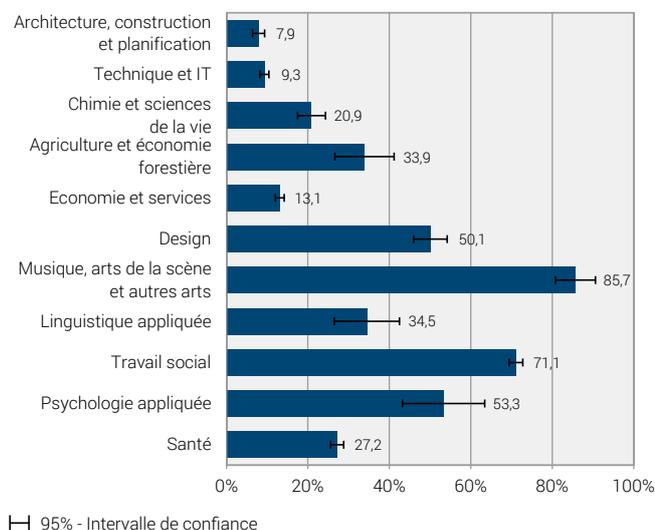
— 95% - Intervalle de confiance

Source : OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles © OFS 2016

Au niveau des domaines d'études HES, il apparaît notamment que près de neuf diplômés sur dix en Musique, arts de la scène et autres arts sont occupés à temps partiel dans le cadre de leur activité professionnelle principale. Le travail à temps partiel constitue également une part importante des emplois des personnes diplômées en Travail social (71%). L'exercice d'une activité à temps partiel est en revanche peu répandu dans les domaines d'études Architecture, construction et planification (8%), Technique et IT (9%) ainsi que Economie et services (13%).

### Diplômés HES au niveau bachelor travaillant à temps partiel selon le domaine d'études

Situation une année après l'obtention du diplôme, année de diplôme 2014

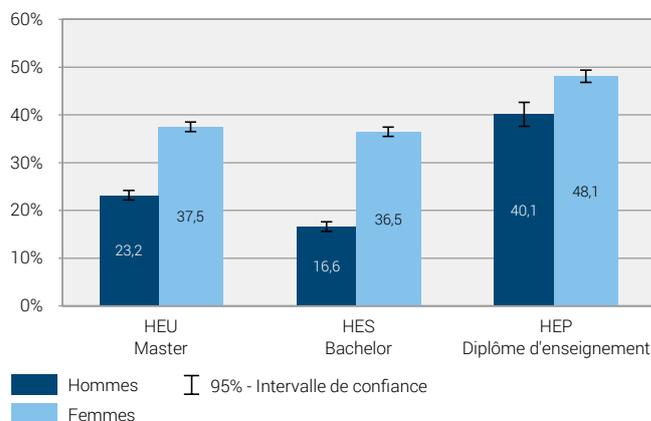


Source : OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles © OFS 2016  
 Remarque : Le domaine d'études Sport n'est pas représenté en raison de la faiblesse des effectifs.

En Suisse, le travail à temps partiel est plus répandu parmi les femmes que parmi les hommes. De fortes différences liées au sexe sont aussi constatées chez les personnes diplômées des hautes écoles: les femmes diplômées occupent plus souvent que leurs collègues masculins un emploi à temps partiel, tous types de haute école confondus. Les écarts sont de 8 points de pourcentage parmi les diplômés d'une HEP et respectivement de 14 et 20 points pour les titulaires d'un master HEU et d'un bachelor HES.

### Diplômés des hautes écoles travaillant à temps partiel selon le type de haute école et le sexe

Situation une année après l'obtention du diplôme, année de diplôme 2014



Source : OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles © OFS 2016

Ces différences liées au sexe persistent au niveau des groupes de domaines d'études et des domaines d'études. Elles sont toutefois moins importantes dans la plupart des cas. La proportion de femmes diplômées d'un master HEU en Sciences exactes et naturelles et Médecine et pharmacie travaillant à temps partiel est supérieure de respectivement 12 et 9 points à celle des hommes. Ces différences sont plus faibles dans les autres groupes de domaines d'études. Pour les titulaires d'un bachelor HES aussi, les différences liées au sexe s'atténuent lorsque les domaines d'études sont pris en considération. Toutefois, les diplômées des domaines d'études Santé (+10 points), Technique et IT (+9 points), Travail social (+7 points) ou Economie et services (+5 points) travaillent significativement plus souvent à temps partiel que leurs homologues masculins.

### Diplômés HEU au niveau master travaillant à temps partiel selon le groupe de domaines d'études et le sexe

Situation une année après l'obtention du diplôme, année de diplôme 2014

	Hommes		Femmes	
	%	+/-	%	+/-
Sciences humaines + sociales	53,3	2,8	57,6	1,7
Sciences économiques	11,3	1,8	14,5	2,5
Droit	22,2	3,4	26,0	2,5
Sciences exactes + naturelles	26,5	2,0	38,4	2,6
Médecine + pharmacie	12,6	2,5	21,5	2,3
Sciences techniques	8,8	1,5	12,7	2,7
Interdisciplinaire + autres	53,5	7,3	49,3	5,8

+/- correspond à la largeur de l'intervalle de confiance à 95%

Source : OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles

© OFS 2016

## Diplômés HES au niveau bachelor travaillant à temps partiel selon le domaines d'études et le sexe

Situation une année après l'obtention du diplôme, année de diplôme 2014

	Hommes		Femmes	
	%	+/-	%	+/-
Architecture, construction et planification	8,5	1,9	6,6	2,3
Technique et IT	8,4	1,1	17,4	4,1
Chimie et sciences de la vie	17,4	4,5	25,1	5,1
Agriculture et économie forestière	29,3	9,3	**	**
Economie et services	11,0	1,5	15,7	1,7
Design	44,6	7,4	53,3	5,0
Musique, arts de la scène et autres arts	81,9	9,9	87,6	5,3
Linguistique appliquée	**	**	38,2	8,7
Travail social	66,0	4,2	72,5	1,9
Psychologie appliquée	**	**	60,4	10,6
Santé	18,7	4,9	28,2	1,7

\*\* moins de 25 cas

Remarque: le domaine d'études Sport n'est pas représenté en raison de la faiblesse des effectifs.  
+/- correspond à la largeur de l'intervalle de confiance à 95%.

Source: OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles

© OFS 2016

## 2.6 Raisons du temps partiel

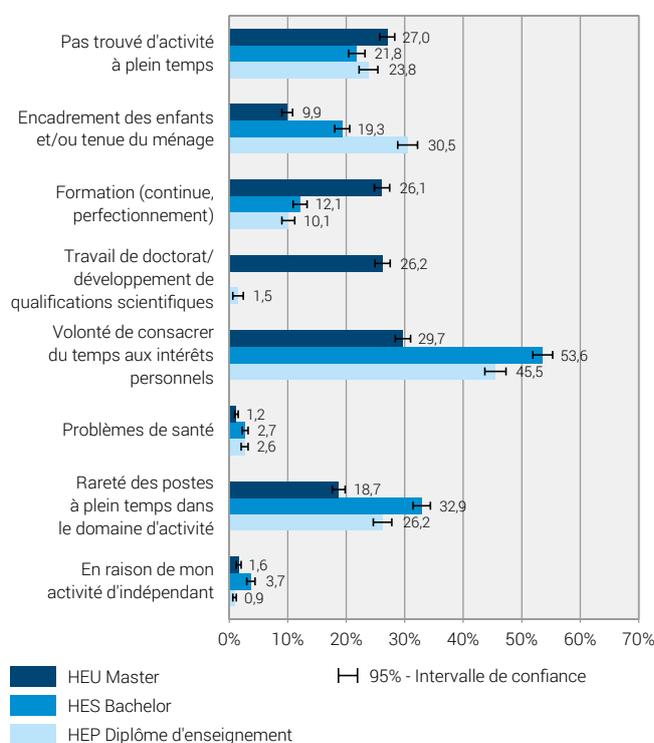
De manière générale, une année après l'obtention du diplôme, les diplômés des hautes écoles travaillant à temps partiel le font principalement dans le but de pouvoir consacrer du temps à leurs intérêts personnels. Les contraintes du marché du travail, telles que l'offre restreinte de postes à plein temps dans certains domaines ou les difficultés générales de trouver un poste à temps complet sont également des motifs fréquemment évoqués par les diplômés.

Les titulaires d'un master HEU ont déclaré travailler à temps partiel avant tout pour avoir plus de temps à consacrer à leurs intérêts personnels (30%), faute d'avoir trouvé un emploi à plein temps (27%), pour consacrer du temps à leur doctorat ou au développement de qualifications scientifiques (26%), pour suivre une formation continue ou de perfectionnement (26%) ou car l'exercice d'une activité à plein temps est relativement rare dans leur domaine (19%).

Les titulaires d'un bachelor HES se distinguent par la proportion particulièrement élevée de personnes qui évoquent les intérêts personnels pour expliquer leur activité à temps partiel (54%). Le fait de travailler dans un domaine où les postes à plein temps sont plutôt rares (33%), de ne pas avoir trouvé d'activité à plein temps (22%), de s'occuper des enfants et/ou du ménage (19%) ou de suivre une formation continue (12%) sont également des raisons fréquemment évoquées par les diplômés HES au niveau bachelor travaillant à temps partiel.

## Raisons d'une activité professionnelle à temps partiel parmi les diplômés des hautes écoles selon le type de haute école

Situation une année après l'obtention du diplôme, année de diplôme 2014



Source: OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles

© OFS 2016

## Raisons d'une activité à temps partiel parmi les diplômés des hautes écoles selon le type de haute école et le sexe

Situation une année après l'obtention du diplôme, année de diplôme 2014

	Bachelor HES				Master HEU				Diplôme d'enseignement HEP			
	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-
Pas trouvé d'activité à plein temps	22,4	3,1	21,5	1,6	22,8	2,2	29,5	1,7	33,6	4,3	21,4	1,6
Encadrement des enfants et/ou tenue du ménage	17,1	2,5	20,1	1,5	6,8	1,2	11,8	1,2	23,6	3,9	32,2	1,8
Formation (continue, perfectionnement)	16,0	2,6	10,6	1,2	25,5	2,2	26,5	1,6	14,1	3,1	9,1	1,1
Travail de doctorat/développement de qualifications scientifiques	-	-	-	-	36,4	2,5	20,1	1,5	0,0	0,0	1,7	1,1
Volonté de consacrer du temps aux intérêts personnels	55,0	3,5	53,0	1,9	28,8	2,3	30,2	1,6	48,8	4,6	44,7	1,9
Problèmes de santé	2,9	1,1	2,6	0,6	0,7	0,4	1,6	0,5	1,6	1,2	2,8	0,7
Rareté des postes à plein temps dans le domaine d'activité	22,5	2,8	37,1	1,8	15,5	1,9	20,6	1,4	21,2	3,8	27,3	1,7
En raison de mon activité d'indépendant	5,4	1,6	3,1	0,7	2,4	0,8	1,1	0,4	1,5	1,1	0,7	0,3

+/- correspond à la largeur de l'intervalle de confiance à 95%.

Source: OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles

© OFS 2016

Les personnes diplômées d'une HEP occupent un emploi à temps partiel avant tout pour avoir du temps à consacrer à leurs intérêts personnels (46%). 31% d'entre elles travaillent à un taux réduit pour s'occuper des enfants et du ménage, 26% expliquent leur activité à temps partiel par la rareté des emplois à plein temps dans leur domaine, 24% déclarent ne pas avoir trouvé d'emploi à temps plein et 10% disent suivre une formation.

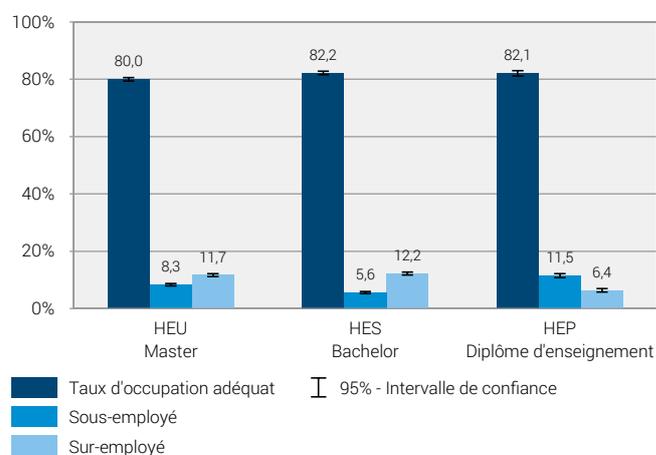
Les hommes et les femmes n'évoquent pas toujours les mêmes raisons pour expliquer leur travail à temps partiel. Les différences les plus marquantes entre les hommes et les femmes se situent, pour les diplômés des HEU au niveau master, dans le fait que les hommes (36%) indiquent plus souvent que les femmes (20%) avoir besoin de temps à dédier à leur doctorat ou au développement de leurs compétences scientifiques, alors qu'au niveau des titulaires d'un bachelor HES, la rareté des postes à temps complet dans leur domaine est plus souvent mentionnée par les femmes (37%) que par les hommes (23%). Concernant les titulaires d'un diplôme HEP, les hommes qui travaillent à temps partiel sont plus nombreux à déclarer n'avoir pas trouvé d'emploi à temps plein (hommes: 34%; femmes: 21%).

## 2.7 Sous-/sur-emploi

La plupart des personnes diplômées des hautes écoles sont satisfaites de leur taux d'occupation. La part des personnes diplômées en situation de sous-emploi est au maximum de 12% (diplômés HEP). Elle est de 8% parmi les titulaires master HEU et de 6% chez les titulaires d'un bachelor HES. À l'exception des titulaires d'un diplôme HEP (6%), environ une personne diplômée sur dix a mentionné vouloir réduire son volume de travail (sur-emploi).

### Proportion de diplômés des hautes écoles en situation de sous-/sur-emploi selon le type de haute école

Situation une année après l'obtention du diplôme, année de diplôme 2014



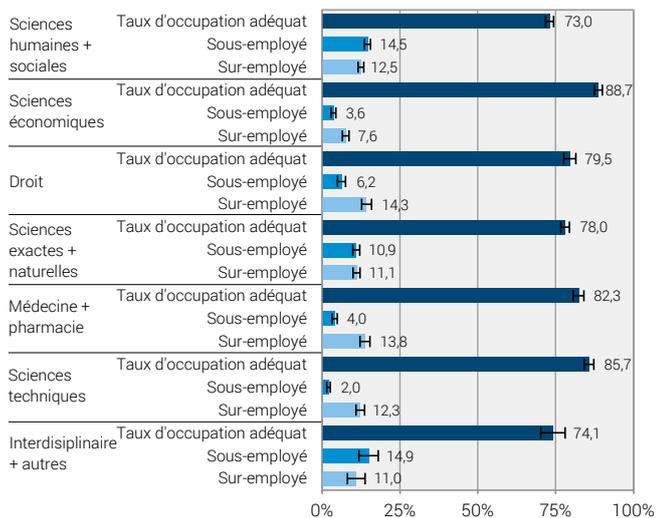
Source: OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles

© OFS 2016

La proportion de personnes diplômées satisfaites de leur taux d'occupation varie entre 73% et 89% suivant le groupe de domaines d'études. Parmi les titulaires d'un master HEU, ce sont les diplômés en Sciences économiques (89%) et en Sciences techniques (86%) qui affichent les niveaux de satisfaction les plus élevés. De leur côté, les titulaires d'un master en Sciences humaines et sociales (73%) et ceux du groupe de domaines d'études Interdisciplinaire et autres (74%) affichent les taux de satisfaction les plus faibles. Alors que dans les groupes de domaines d'études Sciences humaines et sociales, Sciences exactes et naturelles et Interdisciplinaire et autres, l'insatisfaction est autant due au sur- qu'au sous-emploi, dans les autres groupes de domaines d'études elle est principalement liée au sur-emploi.

### Proportion de diplômés HEU au niveau master en situation de sous-/sur-emploi selon le groupe de domaines d'études

Situation une année après l'obtention du diplôme, année de diplôme 2014



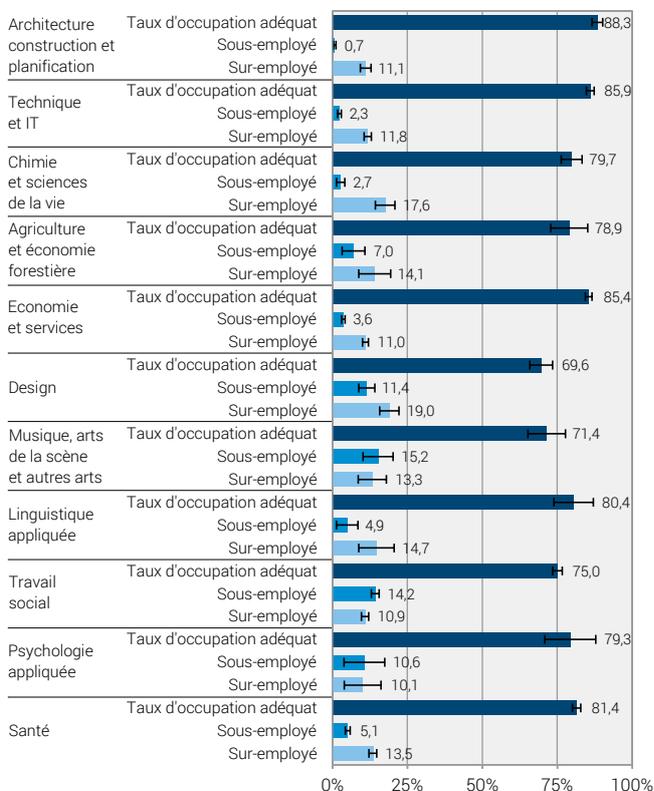
95% - Intervalle de confiance

Source : OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles

© OFS 2016

### Proportion de diplômés HES au niveau bachelor en situation de sous-/sur-emploi selon le domaine d'études

Situation une année après l'obtention du diplôme, année de diplôme 2014



95% - Intervalle de confiance

Source : OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles

© OFS 2016

Remarque : Le domaine d'études Sport n'est pas représenté en raison de la faiblesse des effectifs.

Au niveau des domaines d'études HES, le sous-emploi est particulièrement marqué dans les domaines d'études Musique, arts de la scène et autres arts (15%) et Travail social (14%). En revanche, très peu de personnes diplômées des domaines d'études Architecture, construction et planification (1%), Technique et IT (2%), Chimie et sciences de la vie (3%) ou Economie et services (4%) ont émis le souhait d'augmenter leur taux d'occupation. Dans les domaines d'études Chimie et sciences de la vie (18%) et Design (19%) la part des titulaires d'un bachelor HES en sur-emploi est significativement au-dessus de la moyenne.

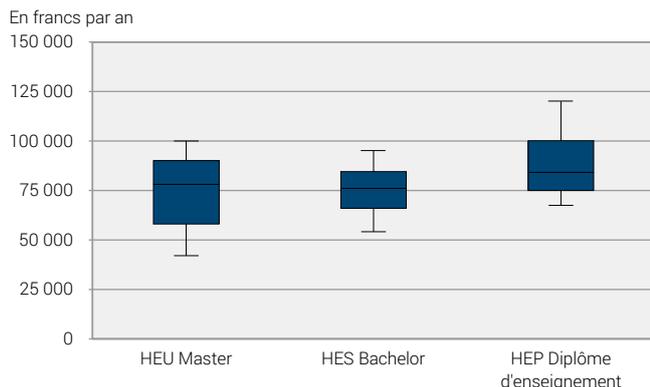
## 2.8 Revenu professionnel

Reporté sur un emploi à plein temps, le revenu professionnel des titulaires d'un master HEU (78 000 francs) et d'un bachelor HES (76 000 francs) est du même ordre une année après la fin des études, alors que celui des diplômés d'une HEP est de 6 000 à 8 000 francs plus élevé (84 000 francs). Parmi les diplômés d'une HEP, les personnes ayant obtenu un diplôme d'enseignement du degré secondaire II (103 000 francs) ou en pédagogie spécialisée (101 000 francs) enregistrent un revenu professionnel de 10 000 francs supérieur à celui de leurs collègues formés pour l'enseignement au niveau secondaire I (90 000 francs). Encore plus élevée, cette différence est de plus de 20 000 francs en regard des enseignants du degré préscolaire et primaire (78 000 francs). Les différences de revenu entre les branches d'études s'expliquent notamment par des différences d'âge et d'expérience professionnelle des diplômés d'une HEP. En effet, les candidats aux formations de l'enseignement secondaire II et

de l'enseignement spécialisé doivent déjà être au bénéfice d'une formation universitaire ou pédagogique au commencement de leur formation. Ils sont donc d'une part plus formés et d'autre part plus âgés que leurs homologues diplômés des filières secondaire I et préscolaire et primaire. En outre, la formation en pédagogie spécialisée se faisant souvent en cours d'emploi, les diplômés de cette branche d'étude sont déjà au bénéfice de plusieurs années d'expérience professionnelle à l'obtention de leur diplôme.

### Revenu professionnel standardisé<sup>1</sup> des diplômés des hautes écoles selon le type de haute école

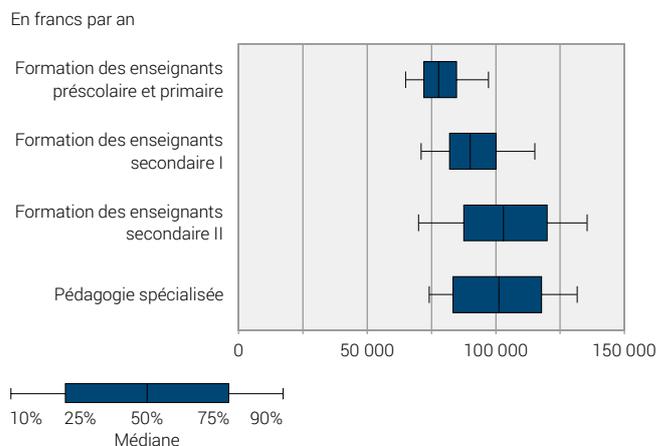
Situation une année après l'obtention du diplôme, année de diplôme 2014



Source: OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles © OFS 2016  
<sup>1</sup> Revenu brut calculé sur la base d'un équivalent plein-temps  
 Précision de l'estimation (médiane) :  
 Coefficient de variation < 2.5%

### Revenu professionnel standardisé<sup>1</sup> des diplômés HEP selon la branche d'études

Situation une année après l'obtention du diplôme, année de diplôme 2014

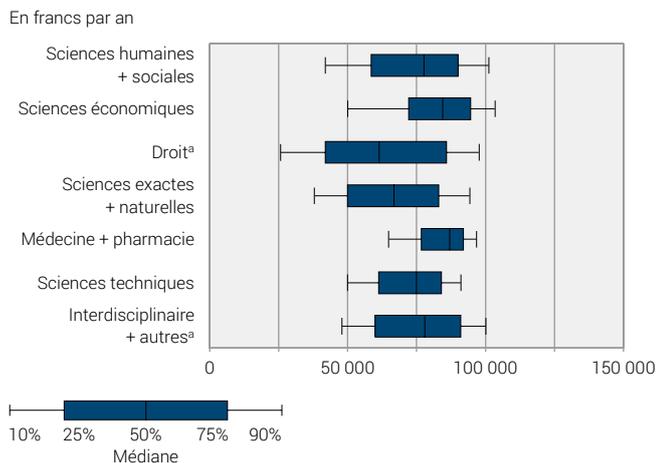


Source : OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles © OFS 2016  
<sup>1</sup> Revenu brut calculé sur la base d'un équivalent plein-temps  
 Remarque : Les branches d'études Didactique des disciplines et Formation des enseignants en général ne sont pas représentées en raison de la faiblesse des effectifs.  
 Précision de l'estimation (médiane) :  
 Coefficient de variation < 2.5%

Parmi les titulaires d'un master HEU, le revenu varie également selon les études suivies. En effet, alors que dans les groupes de domaines d'études Médecine et pharmacie et Sciences économiques le revenu professionnel est de l'ordre de 85 000 francs par an, en Droit et en Sciences exactes et naturelles et il est respectivement de 25 000 et 20 000 francs plus bas. Le plus faible niveau de rémunération dans ces deux groupes de domaines d'études est notamment à mettre en lien avec le fait que, pour les premiers, une part particulièrement importante effectue un stage d'avocat dans l'année qui suit l'obtention du master, et pour les seconds qu'une proportion importante poursuit sa formation par un doctorat (cf. Situation dans la profession). Or autant les avocats-stagiaires que les assistants et doctorants dans les hautes écoles constituent des groupes où les niveaux de rémunération sont comparativement plus faibles.

### Revenu professionnel standardisé<sup>1</sup> des diplômés HEU au niveau master selon le groupe de domaines d'études

Situation une année après l'obtention du diplôme, année de diplôme 2014

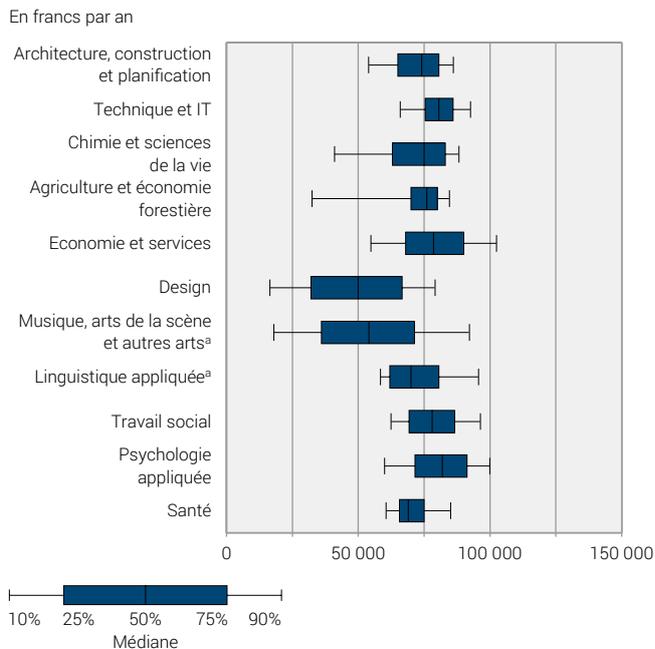


Source : OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles © OFS 2016  
<sup>1</sup> Revenu brut calculé sur la base d'un équivalent plein-temps  
 Précision de l'estimation (médiane) :  
 Pas de remarque : Coefficient de variation < 2.5%  
<sup>a</sup> Coefficient de variation > 2.5% et < 5%

Parmi les titulaires d'un bachelor HES, les différences de revenu professionnel entre domaines d'études sont encore plus marquées. Une année après l'obtention du diplôme, les titulaires d'un bachelor en Technique et IT (81 000 francs) ou en Psychologie appliquée (82 000 francs) enregistrent les revenus professionnels les plus élevés alors que les diplômés des filières artistiques enregistrent les niveaux de rémunérations les moins favorables. En effet, dans le domaine d'études Design, le revenu professionnel annuel médian pour un emploi à plein temps s'élève à 50 000 francs. De peu supérieur, il est de 54 000 francs dans le domaine Musique, arts de la scène et autres arts. Il s'agit toutefois de préciser que dans ce domaine d'études, le titre de bachelor n'offre en général pas d'habilitation professionnelle, ce qui pourrait en partie expliquer le niveau de rémunération plus faible.

### Revenu professionnel standardisé<sup>1</sup> des diplômés HES au niveau bachelor selon le domaine d'études

Situation une année après l'obtention du diplôme, année de diplôme 2014



Source : OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles © OFS 2016  
<sup>1</sup> Revenu brut calculé sur la base d'un équivalent plein-temps  
 Remarque : Le domaine d'études Sport n'est pas représenté en raison de la faiblesse des effectifs.  
 Précision de l'estimation (médiane) :  
 Pas de remarque : Coefficient de variation < 2.5%  
<sup>a</sup> Coefficient de variation > 2.5% et < 5%

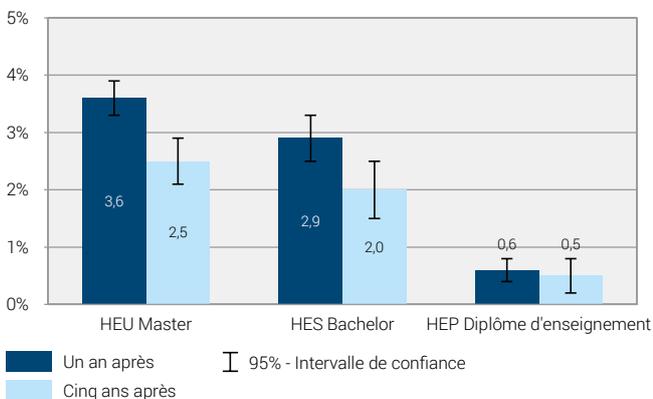
# 3 Résultats de l'enquête auprès des diplômés des hautes écoles en 2010, situation cinq ans et une année après l'obtention du diplôme

## 3.1 Taux de chômage au sens du BIT

Cinq ans après l'obtention du diplôme, les difficultés liées à la recherche de travail sont généralement surmontées. En 2011, une année après la fin des études, 3,6% des titulaires d'un master d'une haute école universitaire (HEU) étaient sans emploi. Quatre ans plus tard, ils ne sont plus que 2,5%. Sur la même période, le taux de chômage des titulaires d'un bachelor d'une haute école spécialisée (HES) a diminué de 2,9% à 2,0%. Déjà très faible une année après la fin des études, le taux de chômage des titulaires d'un diplôme d'une haute école pédagogique (HEP) est quant à lui resté stable (2011: 0,6%; 2015: 0,5%).

### Taux de chômage au sens du BIT des diplômés des hautes écoles selon le type de haute école

Situation une année et cinq ans après l'obtention du diplôme, année de diplôme 2010



Source : OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles

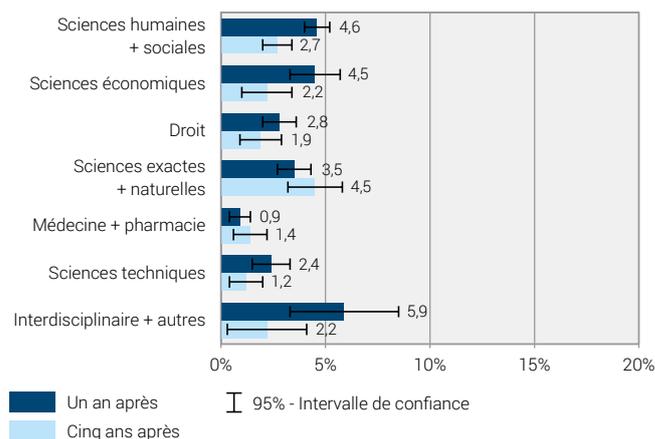
© OFS 2016

Cinq ans après la fin des études, il y a relativement peu de différences entre les groupes de domaines d'études au niveau du taux de chômage des titulaires d'un master HEU. Les taux de chômage des diplômés en Sciences techniques et Médecine et pharmacie sont les plus faibles (1,2% resp. 1,4%). Avec un taux de 4,5%, les personnes diplômées en Sciences exactes et naturelles affichent le taux de chômage le plus élevé.

La comparaison de la situation une année et cinq ans après l'obtention du diplôme montre qu'à l'exception des groupes de domaines d'études Sciences exactes et naturelles ainsi que Médecine et pharmacie, le taux de chômage a diminué. Cependant, compte tenu de la largeur des intervalles de confiance, il n'est souvent pas possible de parler de variation statistiquement significative. La diminution n'est significative que dans le groupe de domaines d'études Sciences humaines et sociales (2011: 4,6%; 2015: 2,7%).

### Taux de chômage au sens du BIT des diplômés HEU au niveau master selon le groupe de domaines d'études

Situation une année et cinq ans après l'obtention du diplôme, année de diplôme 2010

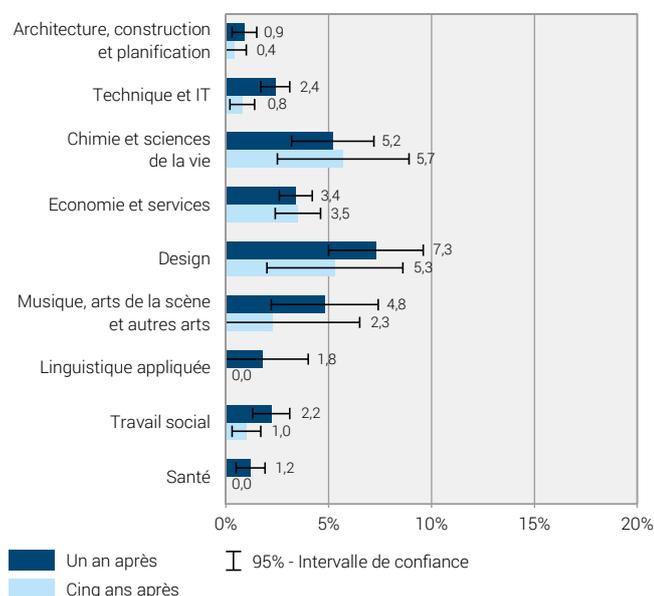


Source : OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles

© OFS 2016

### Taux de chômage au sens du BIT des diplômés HES au niveau bachelor selon le domaine d'études

Situation une année et cinq ans après l'obtention du diplôme, année de diplôme 2010



Source : OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles © OFS 2016  
 Remarque : Les domaines d'études Agriculture et économie forestière, Sport et Psychologie appliquée ne sont pas représentés en raison de la faiblesse des effectifs.

En 2015, cinq ans après la fin des études, les titulaires d'un bachelor HES en Santé (0,0%), Linguistique appliquée (0,0%) Architecture, construction et planification (0,4%), Technique et IT (0,8%) et Travail social (1,0%) sont les moins nombreux à être sans emploi. Le taux de chômage est en revanche un peu plus élevé parmi les titulaires d'un bachelor en Chimie et sciences de la vie (5,7%), Design (5,3%) et en Economie et services (3,5%). Bien que dans la plupart des domaines d'études le taux de chômage est tendanciellement plus bas cinq ans après la fin des études que ce qu'il était une année après, la baisse n'est significative que pour les domaines d'études Technique et IT (2011: 2,4%; 2015: 0,8%) et Santé (2011: 1,2%; 2015: 0,0%).

### 3.1.1 Comparaison du taux de chômage des diplômés cinq ans après l'obtention du diplôme à celui de la population active en Suisse

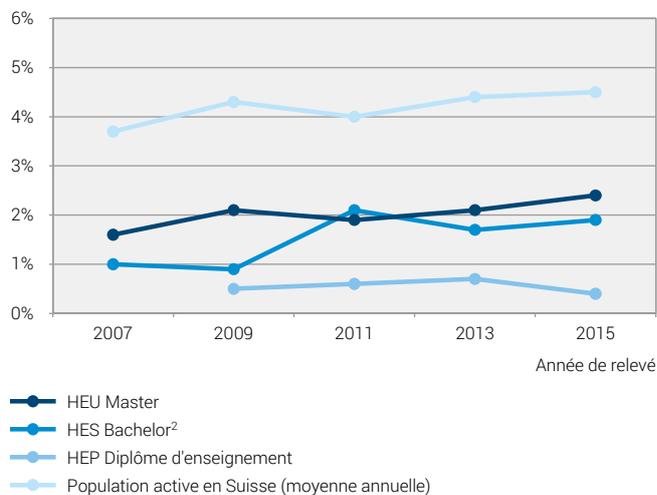
Le graphique ci-dessous présente une série temporelle du taux de chômage des diplômés cinq ans après la fin des études et le compare à celui de la population active en Suisse pour la même année de référence. Afin d'assurer la comparaison avec la population active en Suisse, les diplômés résidants à l'étranger ont été exclus des analyses. Dans le graphique, les années correspondent aux années de relevé et non aux années de diplôme.

Depuis 2007, le taux de chômage de la population active en Suisse se situe aux alentours de 4%.

Sur la période 2007 à 2015, le taux de chômage des diplômés enquêtés cinq ans après la fin des études a peu évolué. Cinq ans après la fin des études, le taux de chômage des diplômés se situe clairement en-deçà de celui enregistré dans la population active en Suisse, quel que soit le type de haute école considéré. Les titulaires d'un diplôme d'enseignement affichent des taux particulièrement faibles, ne dépassant pas 0,8% cinq ans après l'obtention du diplôme.

### Evolution du taux de chômage au sens du BIT des diplômés des hautes écoles<sup>1</sup> et de la population active en Suisse 2007-2015

Situation cinq ans après l'obtention du diplôme, années de diplôme 2002-2010



Sources : OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles, Enquête suisse sur la population active (ESPA) © OFS 2016

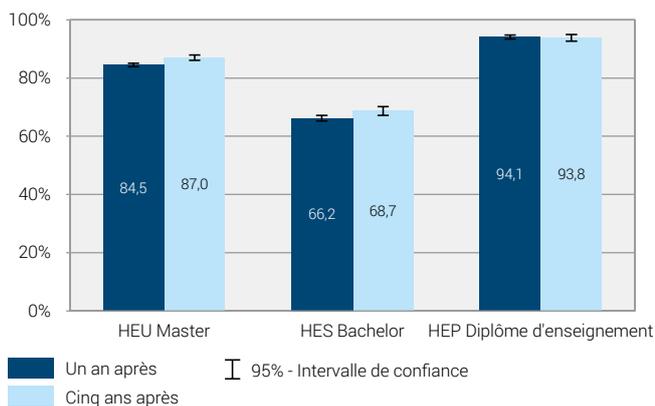
<sup>1</sup> Sans les diplômés domiciliés à l'étranger.  
<sup>2</sup> Jusqu'à la cohorte 2006, seul le titre de diplôme était décerné dans les HES.  
 Précision de l'estimation : L'intervalle de confiance à 95% est compris dans une fourchette inférieure à +/- 0,5 points autour de la valeur estimée.

### 3.2 Adéquation entre l'emploi et le niveau de formation

Les diplômés des hautes écoles ayant terminé leurs études en 2010 occupent la plupart du temps un poste adapté à leur niveau de formation cinq ans plus tard. Les diplômés d'une HEP (94%) sont les plus nombreux à occuper un poste correspondant à leur niveau de formation. Les titulaires d'un master HEU sont 87% à occuper un emploi qualifié, ce qui est également le cas pour 69% des titulaires d'un bachelor HES. Il n'y a en outre pas d'évolution de l'adéquation entre le niveau de formation et l'activité exercée au cours de quatre ans qui séparent les deux relevés. Les différences constatées une année après la fin des études en fonction du type de haute école et du niveau d'examen persistent donc cinq ans après.

#### Adéquation du niveau de formation à l'activité professionnelle des diplômés des hautes écoles selon le type de haute école

Situation une année et cinq ans après l'obtention du diplôme, année de diplôme 2010



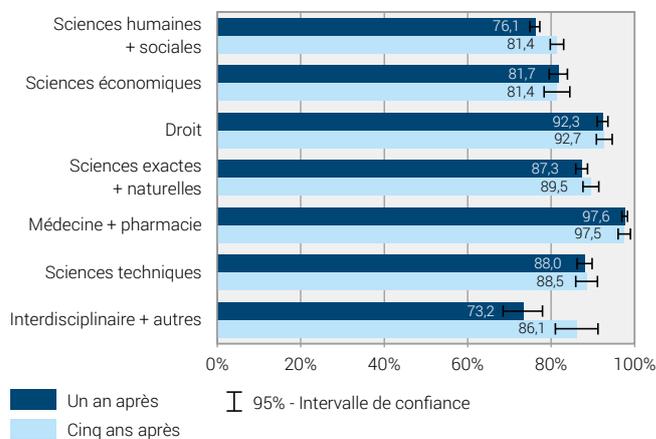
Source : OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles

© OFS 2016

Parmi les titulaires d'un master HEU, l'adéquation varie en fonction des groupes de domaines d'études. Les diplômés en Médecine et pharmacie (98%) et en Droit (93%) occupent le plus souvent un emploi correspondant à leur niveau de formation. Les titulaires d'un master en Sciences humaines et sociales et en Sciences économiques (81% chacun) enregistrent les taux d'adéquation les plus faibles. Pour la plupart des groupes de domaines d'études, l'adéquation est restée stable entre la première et la cinquième année suivant la fin des études. Les seules variations statistiquement significatives constatées concernent les groupes de domaines d'études Sciences humaines et sociales et Interdisciplinaire et autres, où l'adéquation augmente de 5 points, respectivement 13 points.

#### Adéquation du niveau de formation à l'activité professionnelle des diplômés HEU au niveau master selon le groupe de domaines d'études

Situation une année et cinq ans après l'obtention du diplôme, année de diplôme 2010

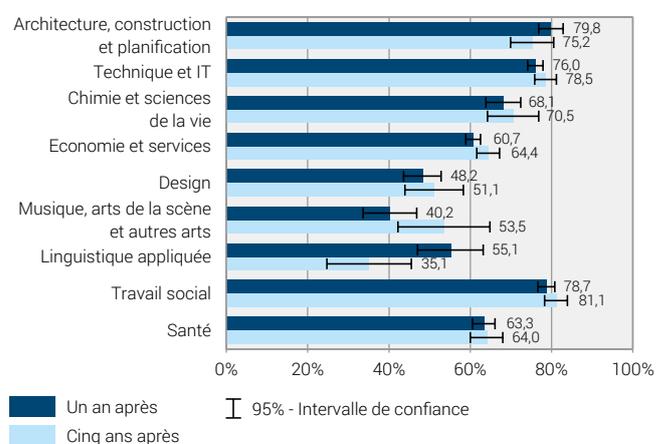


Source : OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles

© OFS 2016

#### Adéquation du niveau de formation à l'activité professionnelle des diplômés HES au niveau bachelor selon le domaine d'études

Situation une année et cinq ans après l'obtention du diplôme, année de diplôme 2010



Source : OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles

© OFS 2016

Remarque : Les domaines d'études Agriculture et économie forestière, Sport et Psychologie appliquée ne sont pas représentés en raison de la faiblesse des effectifs.

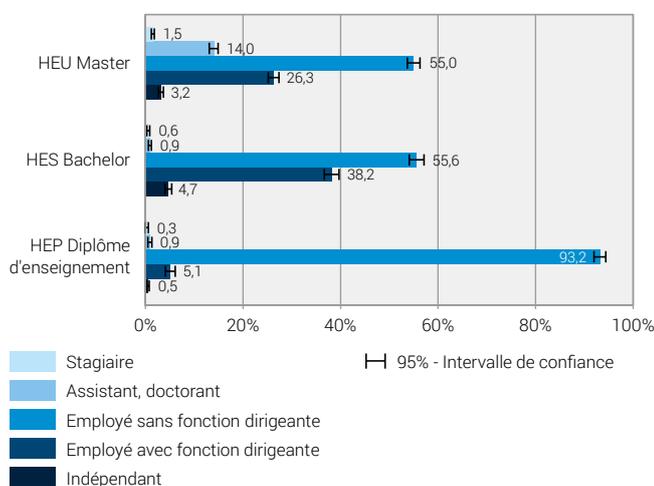
Les différences d'adéquation entre les domaines d'études sont nettement plus marquées chez les titulaires d'un bachelor HES où, cinq ans après la fin des études, les taux d'adéquation se situent entre 35% (Linguistique appliquée) et 81% (Travail social). Pour la plupart des domaines d'études HES, aucune modification notable n'a été constatée au fil du temps en termes d'adéquation, à l'exception du domaine d'études Linguistique appliquée, dans lequel l'adéquation a diminué de 20 points, passant de 55% un an après l'obtention du diplôme à 35% quatre ans plus tard.

### 3.3 Situation dans la profession

L'accès à une fonction dirigeante augmente de manière significative entre la première et la cinquième année qui suit l'obtention du diplôme. Ce constat concerne l'ensemble des diplômés, à l'exception des titulaires d'un diplôme d'enseignement, dont la proportion d'employés avec fonction dirigeante est marginale aussi bien une année (3%) que cinq ans (5%) après la fin des études. Ce résultat reflète la spécificité du monde de l'enseignement, où l'offre de postes à responsabilités est particulièrement restreinte (p. ex. postes de directeur ou de directrice d'école).

#### Situation dans la profession des diplômés des hautes écoles selon le type de haute école

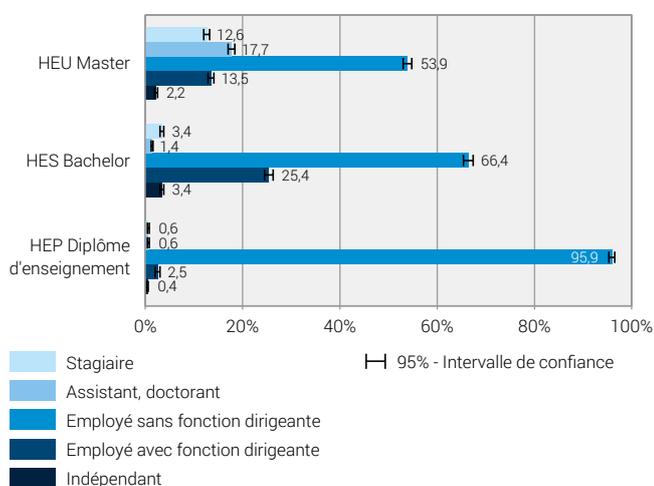
Situation cinq ans après l'obtention du diplôme, année de diplôme 2010



Source : OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles © OFS 2016

#### Situation dans la profession des diplômés des hautes écoles selon le type de haute école

Situation une année après l'obtention du diplôme, année de diplôme 2010



Source : OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles © OFS 2016

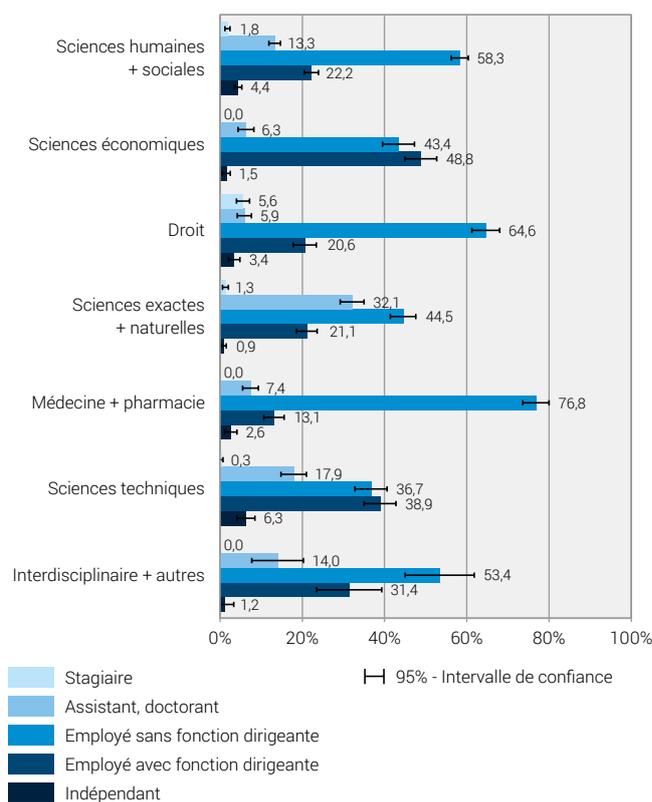
Entre les deux enquêtes, la part des titulaires d'un master HEU et d'un bachelor HES qui occupent un poste de cadre a augmenté de 13 points. Les titulaires d'un master HEU affichent un pourcentage de cadres de 26%, pendant que la proportion d'employés avec fonction dirigeante atteint un niveau de 38% chez les bachelors HES cinq ans après la fin des études.

Parmi les titulaires d'un master HEU, parallèlement à la forte augmentation de la proportion de personnes exerçant une fonction dirigeante au cours des quatre années séparant les deux relevés, le pourcentage de stagiaires a diminué de manière importante (-11 points) et n'est plus que de 1% cinq ans après la fin des études.

L'observation des groupes de domaines d'études montre qu'au cours des quatre ans qui séparent les deux relevés, l'accès aux postes de cadres a particulièrement fortement augmenté parmi les diplômés en Sciences économiques, où le taux d'employés

#### Situation dans la profession des diplômés HEU au niveau master selon le groupe de domaines d'études

Situation cinq ans après l'obtention du diplôme, année de diplôme 2010



Source : OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles © OFS 2016

avec fonction dirigeante est passé de 23% à 49%. Avec 13%, la part de cadres est la plus faible chez les diplômés en Médecine et pharmacie, ce qui n'est guère surprenant compte tenu du fait que plus de deux tiers des titulaires d'un master de ce groupe de domaines d'études occupent encore un poste de médecin assistant cinq ans après l'obtention de leur diplôme. Une année après la fin des études, la proportion de stagiaires parmi les diplômés en Droit (55%) est très élevée, ce qui n'est plus le cas quatre ans plus tard (6%). La réalisation d'un stage d'avocat étant d'un à deux ans, il est naturel que cette proportion diminue fortement entre la première et la seconde enquête.

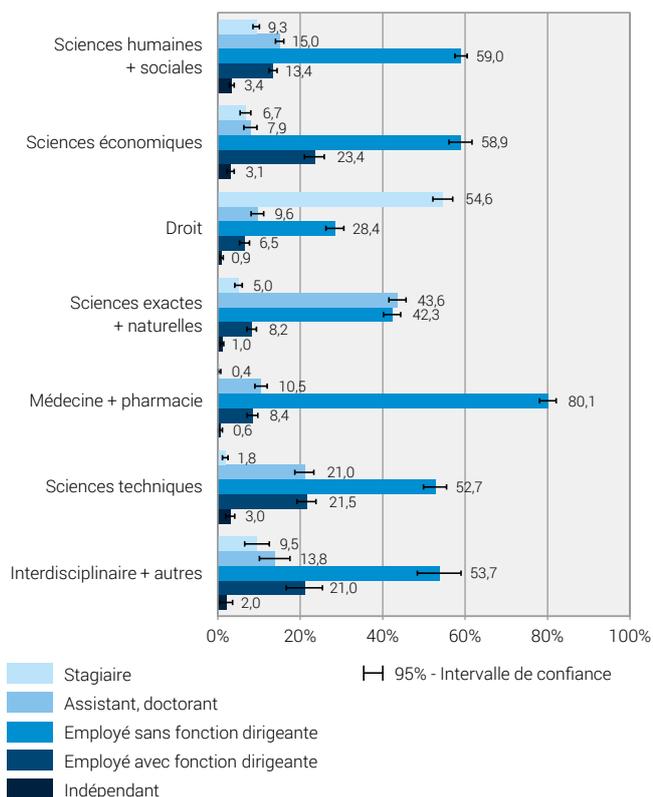
L'observation de la situation dans la profession des titulaires d'un bachelor HES en considérant les différents domaines d'études montre des situations très contrastées. Les diplômés en Architecture, construction et planification (56%) ainsi qu'en Economie et services (52%) occupent le plus souvent une

fonction dirigeante cinq ans après la fin des études. À l'inverse, dans les domaines d'études Design, Musique, arts de la scène et autres art, Linguistique appliquée, Travail social et Santé, les titulaires d'un bachelor HES accèdent nettement moins souvent à des postes de cadres. Dans ces domaines d'études, la proportion d'employés avec fonction dirigeante se situe entre 13% et 26%.

Cinq ans après l'obtention du diplôme, les indépendants constituent en moyenne 5% des titulaires d'un bachelor HES. Cette proportion est nettement plus élevée dans les domaines d'études Design (23%) et Musique, arts de la scène et autres arts (15%). Dans ces domaines d'études, la part des indépendants est déjà supérieure à la moyenne une année après l'obtention du diplôme.

### Situation dans la profession des diplômés HEU au niveau master selon le groupe de domaines d'études

Situation une année après l'obtention du diplôme, année de diplôme 2010

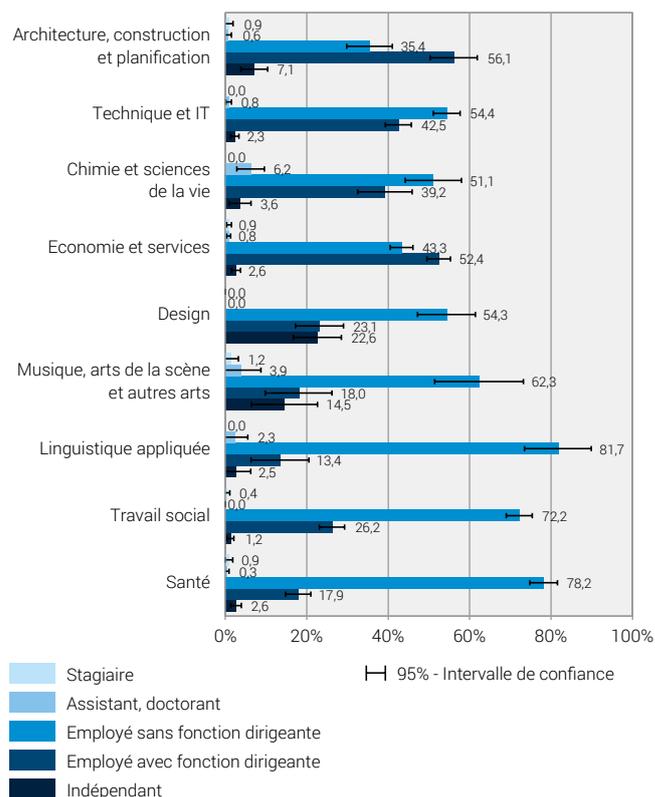


Source : OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles

© OFS 2016

### Situation dans la profession des diplômés HES au niveau bachelor selon le domaine d'études

Situation cinq ans après l'obtention du diplôme, année de diplôme 2010



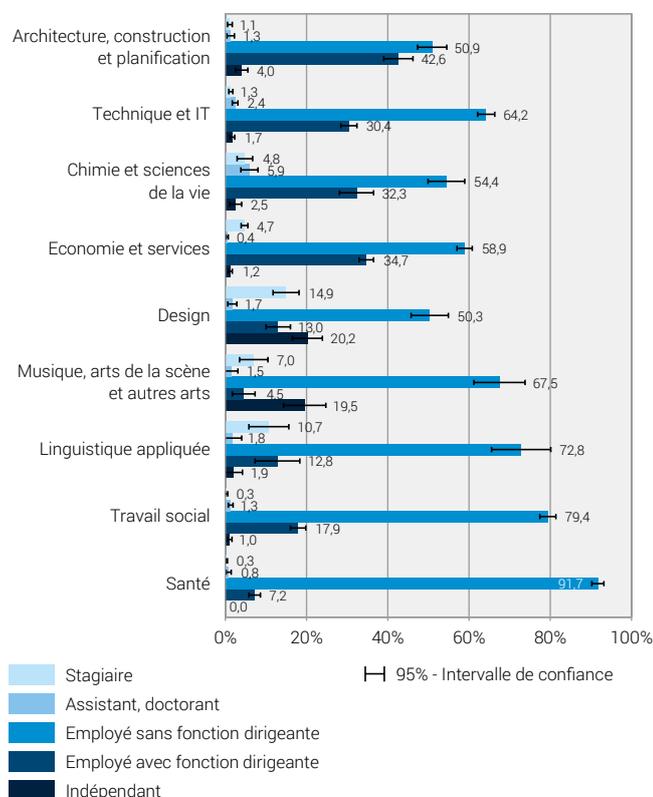
Source : OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles

© OFS 2016

Remarque : Les domaines d'études Agriculture et économie forestière, Sport et Psychologie appliquée ne sont pas représentés en raison de la faiblesse des effectifs.

### Situation dans la profession des diplômés HES au niveau bachelor selon le domaine d'études

Situation une année après l'obtention du diplôme, année de diplôme 2010



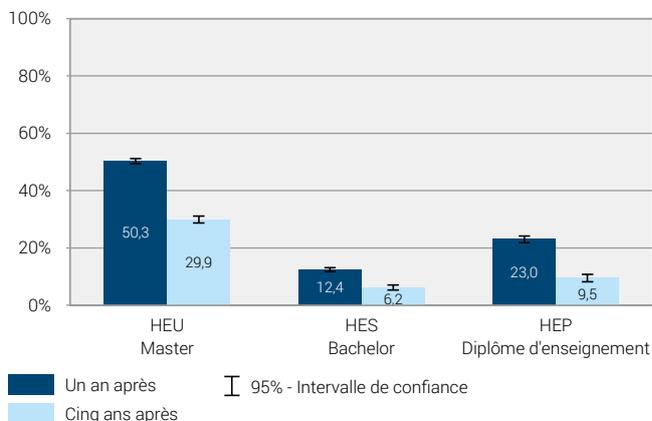
Source : OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles © OFS 2016  
 Remarque : Les domaines d'études Agriculture et économie forestière, Sport et Psychologie appliquée ne sont pas représentés en raison de la faiblesse des effectifs.

### 3.4 Rapports de travail à durée déterminée

Cinq ans après l'obtention du diplôme, près d'un tiers des titulaires d'un master HEU occupent un emploi à durée déterminée. Moins importante, cette proportion est de 6% au niveau bachelor HES et de 10% parmi les diplômés d'une HEP. Entre la première et la cinquième année après l'obtention du diplôme, la part des emplois à durée déterminée parmi les diplômés baisse de manière significative indépendamment du type de haute école. Avec une baisse de 20 points de pourcent, le recul est le plus marqué pour les diplômés HEU au niveau master. Cette forte diminution est notamment due au fait que les titulaires d'un master HEU sont nombreux à débiter leur carrière par des emplois en tant qu'avocats stagiaires, doctorants ou encore en tant que médecins assistants, qui sont par définition limités dans le temps.

### Diplômés des hautes écoles occupant un emploi à durée déterminée selon le type de haute école

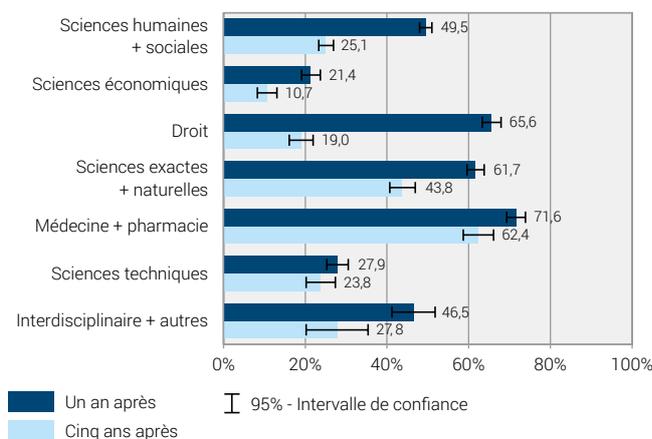
Situation une année et cinq ans après l'obtention du diplôme, année de diplôme 2010



Source : OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles © OFS 2016

### Diplômés HEU au niveau master occupant un emploi à durée déterminée selon le groupe de domaines d'études

Situation une année et cinq ans après l'obtention du diplôme, année de diplôme 2010



Source : OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles © OFS 2016

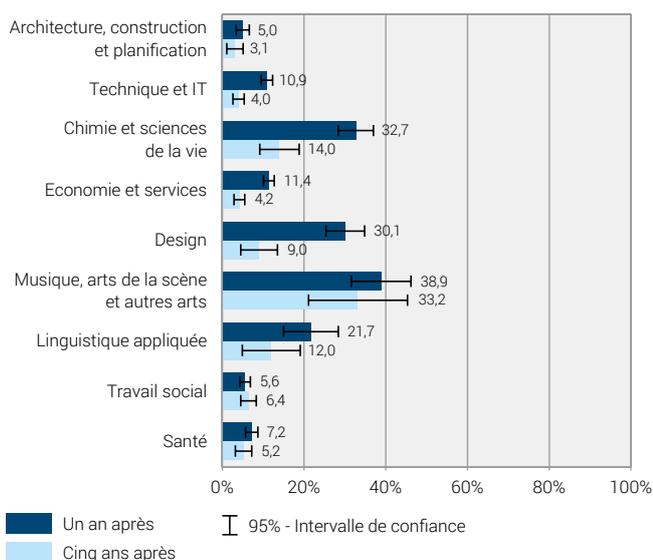
Cinq ans après l'obtention du master, la part des emplois à durée déterminée est la plus basse dans le groupe de domaines d'études Sciences économiques (11%) et la plus élevée dans celui de Médecine et pharmacie (62%). Ce taux particulièrement élevé s'explique par le fait qu'environ deux tiers des titulaires d'un master en Médecine et pharmacie occupent encore un poste de

médecin assistant cinq ans après la fin des études. La situation est similaire parmi les titulaires d'un master en Droit une année après la fin des études. Dans ce cas, l'importance des emplois à durée déterminée (66%) est à mettre en relation avec la forte proportion de personnes qui entreprennent un stage/stage d'avocat (55%) après la fin de leurs études. La durée du stage, de un à deux ans, explique la forte diminution de la part du travail à durée déterminée observée entre les deux relevés (-47 points de pourcentage).

Avec un taux d'environ 6%, le travail à durée déterminée concerne une minorité des titulaires d'un bachelor HES cinq ans après la fin des études. Les taux sont particulièrement faibles dans les domaines d'études Architecture, construction et planification (3%), Technique et IT (4%), Economie et services (4%), Santé (5%) et Travail social (6%). Les titulaires d'un bachelor HES en Musique, arts de la scène et autres art présentent le taux le plus élevé d'emploi à durée déterminée. Aussi bien une année que cinq ans après l'obtention du diplôme, ils sont plus de 30% à être employés à durée déterminée.

### Diplômés HES au niveau bachelor occupant un emploi à durée déterminée selon le domaines d'études

Situation une année et cinq ans après l'obtention du diplôme, année de diplôme 2010



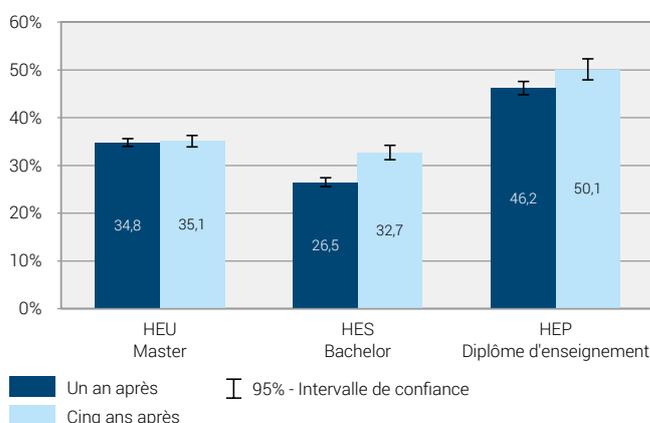
Source : OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles © OFS 2016  
 Remarque : Les domaines d'études Agriculture et économie forestière, Sport et Psychologie appliquée ne sont pas représentés en raison de la faiblesse des effectifs.

### 3.5 Taux d'occupation

Cinq ans après la fin des études, la moitié des diplômés d'une HEP travaillent à temps partiel. Les titulaires d'un master HEU ou d'un bachelor HES sont quant à eux environ un tiers à être employés à temps partiel. Chez les titulaires d'un master HEU la part du travail à temps partiel reste stable au cours des quatre ans qui séparent les deux relevés. Les titulaires d'un bachelor HES de même que les diplômés d'une HEP sont quant à eux plus nombreux à travailler à un taux réduit cinq ans après la fin des études.

### Diplômés des hautes écoles travaillant à temps partiel selon le type de haute école

Situation une année et cinq ans après l'obtention du diplôme, année de diplôme 2010

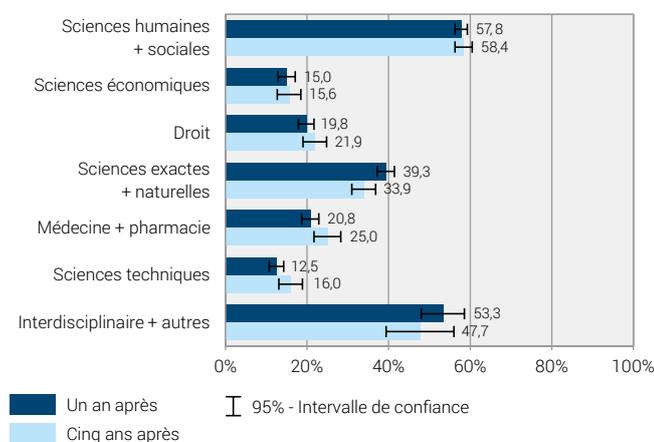


Source : OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles © OFS 2016

La prise en compte du groupe de domaines d'études montre qu'une année comme cinq ans après la fin des études, la part du travail à temps partiel est particulièrement élevée en Sciences humaines et sociales (58%). En comparaison, les titulaires d'un master HEU en Sciences économiques ou Sciences techniques travaillent relativement rarement à temps partiel (16% chacun). Il apparaît également que pour les titulaires d'un master HEU, la part des emplois à temps partiel n'a pas évolué de la même manière dans les différents groupes de domaines d'études avec le temps. En effet, alors que la part du travail à temps partiel a diminué dans le groupe de domaines d'études Sciences exactes et naturelles (2011: 39%; 2015: 34%), dans les autres groupes de domaines d'études, cette proportion n'a pas varié significativement entre les deux relevés.

### Diplômés HEU au niveau master travaillant à temps partiel selon le groupe de domaines d'études

Situation une année et cinq ans après l'obtention du diplôme, année de diplôme 2010



Source : OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles © OFS 2016

Les écarts sont un peu plus importants entre les domaines d'études HES. En effet, alors que dans les domaines d'études Musique, arts de la scène et autres arts et Travail social le travail à temps partiel est largement dominant (resp. 78% et 70%) cinq ans après la fin des études, il ne concerne qu'une minorité de personnes dans les domaines d'études Architecture, construction et planification (17%), Technique et IT (13%) ainsi qu'en Economie et services (15%).

Il apparaît en outre que le travail à temps partiel a généralement gagné en importance au cours des quatre ans qui séparent les deux relevés. L'augmentation est particulièrement importante dans le domaine d'études Santé (2011: 31%; 2015: 47%). Les domaines d'études Musique, arts de la scène et autres arts et Travail social, qui présentent les taux de travail à temps partiel les plus élevés une année après la fin des études, sont les seuls à afficher un léger recul. Celui-ci n'est cependant pas significatif.

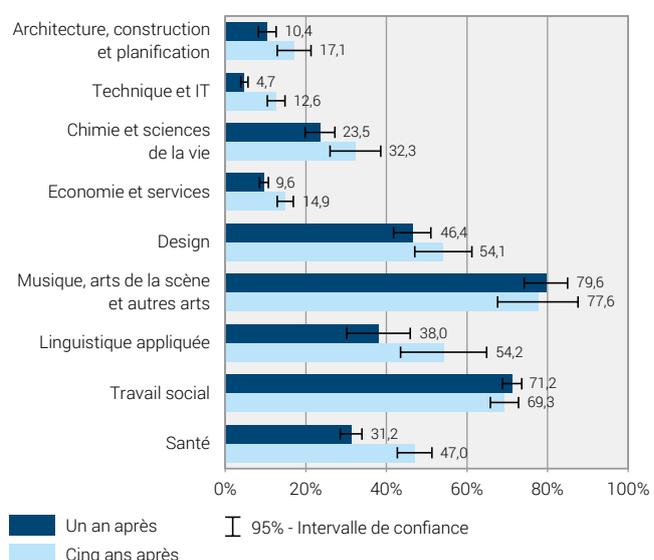
Le travail à temps partiel occupe une place sensiblement plus importante chez les femmes que chez les hommes. Selon le type de haute école et le niveau d'examen considéré, 46% à 55% des femmes occupent un emploi à temps partiel cinq ans après la fin des études. Cette proportion se situe entre 18% et 35% parmi les hommes. Il apparaît en outre que les hommes et les femmes diplômés d'une HEP sont plus nombreux à travailler à temps partiel que leurs homologues issus d'autres hautes écoles.

Même en prenant en considération les groupes de domaines d'études HEU et les domaines d'études HES, les femmes travaillent significativement plus à temps partiel que les hommes. Les groupes de domaines d'études Droit et Interdisciplinaires et autres de même que les domaines d'études Architecture, construction et planification et Santé font toutefois exception.

Les différences les plus marquées se situent parmi les titulaires d'un master HEU en Médecine et pharmacie ainsi qu'en Sciences humaines et sociales et parmi les titulaires d'un bachelier HES en Design et en Travail social.

### Diplômés HES au niveau bachelor travaillant à temps partiel selon le domaine d'études

Situation une année et cinq ans après l'obtention du diplôme, année de diplôme 2010

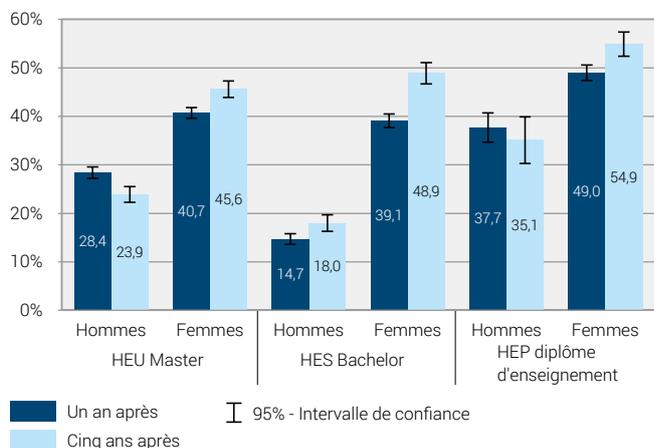


Source : OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles © OFS 2016

Remarque : Les domaines d'études Agriculture et économie forestière, Sport et Psychologie appliquée ne sont pas représentés en raison de la faiblesse des effectifs.

### Diplômés des hautes écoles travaillant à temps partiel selon le type de haute école et le sexe

Situation une année et cinq ans après l'obtention du diplôme, année de diplôme 2010



Source : OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles © OFS 2016

### Diplômés HEU au niveau master travaillant à temps partiel selon le groupe de domaines d'études et le sexe

Situation une année et cinq ans après l'obtention du diplôme, année de diplôme 2010

	Un an après				Cinq ans après			
	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-
Sciences humaines + sociales	54,0	2,8	59,5	1,7	45,7	3,9	64,4	2,4
Sciences économiques	14,9	2,6	15,3	3,2	12,1	3,2	22,0	5,4
Droit	21,1	3,1	18,7	2,5	17,7	4,2	25,3	4,0
Sciences exactes + naturelles	35,9	2,7	45,2	3,4	27,7	3,5	44,4	4,8
Médecine + pharmacie	14,0	3,1	24,4	2,7	12,6	4,2	32,5	4,4
Sciences techniques	10,5	2,0	18,6	4,1	12,3	3,1	27,2	6,7
Interdisciplinaire + autres	49,9	8,5	55,5	6,7	40,3	12,6	52,9	10,9

+/- correspond à la largeur de l'intervalle de confiance à 95%.

Source: OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles

© OFS 2016

### Diplômés HES au niveau bachelor travaillant à temps partiel selon le domaine d'étude et le sexe

Situation une année et cinq ans après l'obtention du diplôme, année de diplôme 2010

	Un an après				Cinq ans après			
	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-
Architecture, construction et planification	9,4	2,5	13,6	4,4	14,5	4,5	27,4	10,1
Technique et IT	4,0	0,9	13,9	5,5	11,5	2,2	27,4	10,3
Chimie et sciences de la vie	12,4	4,2	36,5	6,1	23,5	8,2	41,5	9,2
Economie et services	7,4	1,4	12,4	1,8	8,5	2,1	23,4	3,5
Design	46,3	7,2	46,4	6,0	42,0	11,5	62,6	8,7
Travail social	60,9	5,5	74,3	2,5	53,2	7,9	74,2	3,7
Santé	26,8	7,5	31,9	2,9	41,7	11,7	48,0	4,6

Remarque: les domaines d'études Agriculture et économie forestière, Sport, Musique, arts de la scène et autres arts, Linguistique appliquée et Psychologie appliquée ne sont pas représentés en raison de la faiblesse des effectifs.

+/- correspond à la largeur de l'intervalle de confiance à 95%.

Source: OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles

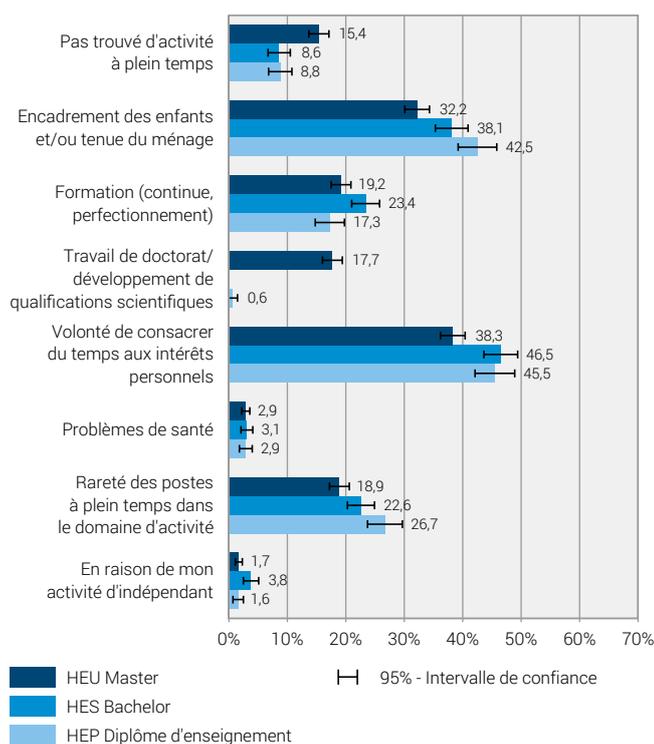
© OFS 2016

### 3.6 Raisons du temps partiel

L'analyse des raisons qui expliquent l'exercice d'une activité à temps partiel montre que cinq ans après la fin des études, les diplômés des hautes écoles travaillent à temps partiel principalement pour se consacrer à leurs intérêts personnels (HEU: 38%; HES: 47%; HEP: 46%), pour s'occuper de leurs enfants et/ou du ménage (HEU: 32%; HES: 38%; HEP: 43%) pour suivre une formation continue (HEU: 19%; HES: 23%; HEP: 17%) ou car le travail à plein temps est relativement rare dans leur domaine (HEU: 19%; HES: 23%; HEP: 27%). Les titulaires d'un master HEU mentionnent également travailler à temps partiel afin de consacrer du temps à leur doctorat/au développement de leurs qualifications scientifiques (18%) ou faute d'avoir trouvé un poste à temps plein (15%).

#### Raison d'une activité professionnelle à temps partiel parmi les diplômés des hautes écoles selon le type de haute école

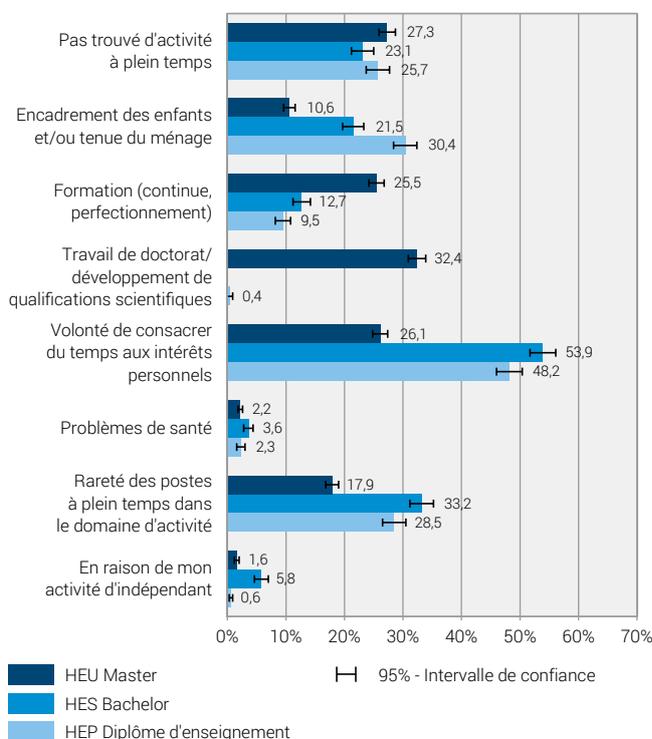
Situation cinq ans après l'obtention du diplôme, année de diplôme 2010



Source : OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles © OFS 2016

#### Raison d'une activité professionnelle à temps partiel parmi les diplômés des hautes écoles selon le type de haute école

Situation une année après l'obtention du diplôme, année de diplôme 2010



Source : OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles © OFS 2016

Les raisons qui ont conduit à l'exercice d'une activité à temps partiel ne sont pas systématiquement les mêmes pour les hommes et les femmes. Les femmes évoquent sensiblement plus souvent les motifs familiaux pour expliquer leur activité à temps partiel que les hommes cinq ans après l'obtention de leur diplôme. En effet cet aspect est mentionné par 36% des femmes titulaires d'un master HEU, contre 25% des hommes. Ces proportions sont respectivement de 42% et 28% parmi les titulaires d'un bachelor HES. La tendance est similaire parmi les diplômés d'une HEP, dont 46% des femmes travaillent à temps partiel en raison de motifs familiaux contre 25% des hommes.

Parmi les titulaires d'un master HEU, les femmes mentionnent plus souvent travailler à temps partiel pour suivre une formation continue (femmes: 21%; hommes: 15%) alors que les hommes sont plus nombreux à se consacrer à leur doctorat/au développement de leurs qualifications scientifiques (femmes: 13%; hommes: 28%). Il ressort également que cinq ans après la fin des études, les hommes titulaires d'un bachelor HES travaillent plus souvent à temps partiel que les femmes pour se consacrer à des activités de formation (femmes: 20%; hommes: 34%).

**Raison d'une activité professionnelle à temps partiel chez les diplômés des hautes écoles selon le sexe**

Situation cinq ans après l'obtention du diplôme, année de diplôme 2010

	HEU Master				HES Bachelor				HEP Diplôme d'enseignement			
	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-
Pas trouvé d'activité à plein temps	15,2	3,1	15,6	2,0	6,8	3,2	9,2	2,3	15,7	7,1	7,5	2,0
Encadrement des enfants et/ou tenue du ménage	24,6	3,7	35,6	2,5	27,6	5,0	41,8	3,3	25,2	8,2	45,8	3,6
Formation (continue, perfectionnement)	14,8	2,9	21,1	2,0	34,2	5,4	19,6	2,6	21,0	7,6	16,6	2,7
Travail de doctorat/développement de qualifications scientifiques	28,1	3,9	13,0	1,7	-	-	-	-	**	**	0,7	1,0
Volonté de consacrer du temps aux intérêts personnels	41,7	4,2	36,8	2,4	49,0	5,7	45,7	3,3	50,1	9,5	44,6	3,6
Problèmes de santé	3,2	1,4	2,8	0,8	3,8	2,3	2,8	1,1	1,5	2,4	3,1	1,2
Rareté des postes à plein temps dans le domaine d'activité	15,2	2,9	20,6	2,0	20,1	4,3	23,5	2,8	26,1	8,4	26,8	3,2
En raison de mon activité d'indépendant	2,4	1,2	1,4	0,6	1,4	1,3	4,6	1,7	5,5	4,3	0,8	0,6

\*\* moins de 25 cas

+/- correspond à la largeur de l'intervalle de confiance à 95%.

Source: OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles

© OFS 2016

**Raison d'une activité professionnelle à temps partiel chez les diplômés des hautes écoles selon le sexe**

Situation un an après l'obtention du diplôme, année de diplôme 2010

	HEU Master				HES Bachelor				HEP Diplôme d'enseignement			
	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-
Pas trouvé d'activité à plein temps	22,0	2,2	30,6	1,7	23,3	3,8	23,1	2,2	29,2	5,2	25,0	2,1
Encadrement des enfants et/ou tenue du ménage	7,9	1,5	12,3	1,3	16,8	3,0	23,2	2,1	20,1	4,6	32,6	2,3
Formation (continue, perfectionnement)	23,9	2,3	26,5	1,6	16,0	3,3	11,4	1,6	15,4	4,1	8,2	1,3
Travail de doctorat/développement de qualifications scientifiques	42,9	2,6	26,0	1,7	-	-	-	-	**	**	0,5	0,5
Volonté de consacrer du temps aux intérêts personnels	25,5	2,3	26,5	1,7	54,7	4,4	53,6	2,5	58,4	5,6	46,0	2,4
Problèmes de santé	1,6	0,6	2,5	0,6	3,5	1,5	3,7	0,9	0,7	0,9	2,7	0,8
Rareté des postes à plein temps dans le domaine d'activité	15,0	1,9	19,6	1,5	25,7	3,7	36,1	2,4	27,0	5,1	28,8	2,2
En raison de mon activité d'indépendant	2,9	0,9	0,8	0,4	11,9	3,2	3,4	1,0	1,4	1,3	0,4	0,3

\*\* moins de 25 cas

+/- correspond à la largeur de l'intervalle de confiance à 95%.

Source: OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles

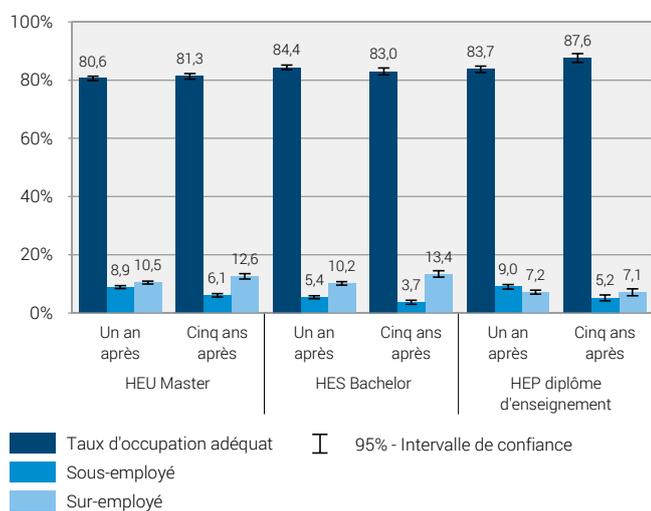
© OFS 2016

### 3.7 Sous-/sur-emploi

Une année comme cinq ans après la fin des études, une très forte majorité des diplômés des hautes écoles travaillent à un taux qui leur convient. Selon le type de haute école et le niveau d'examen considéré, entre 81% et 88% des diplômés ont un taux d'occupation adéquat. Les personnes qui ne sont pas satisfaites sur ce point sont généralement plus nombreuses à souhaiter réduire leur taux que l'augmenter. Parmi les titulaires d'un master HEU et d'un bachelor HES, les taux de sur-emploi augmentent légèrement entre le premier et le second relevé, tandis que la part de sous-emploi est en légère baisse, quel que soit le type de haute école considéré.

#### Proportion de diplômés des hautes écoles en situation de sous-/sur-emploi selon le type de haute école

Situation une année et cinq ans après l'obtention du diplôme, année de diplôme 2010



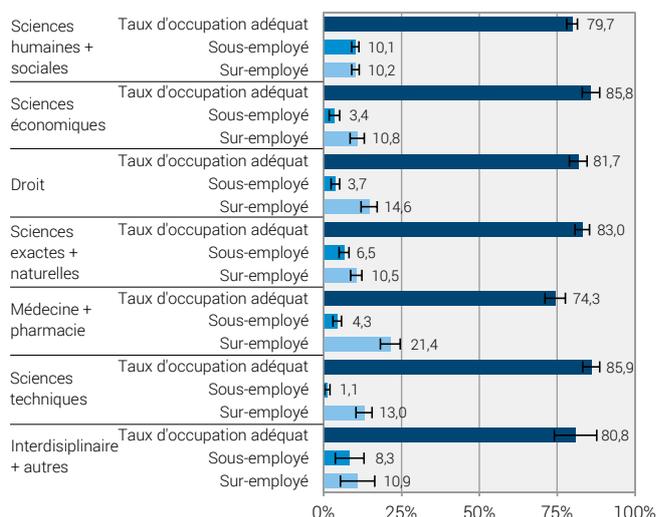
Source : OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles

© OFS 2016

Au niveau des groupes de domaines d'études, les titulaires d'un master HEU en Sciences économiques et en Sciences techniques (chacun 86%) sont les plus satisfaits de leur taux d'occupation cinq ans après la fin des études, alors que les diplômés en Médecine et pharmacie (74%) affichent un niveau de satisfaction nettement inférieur à la moyenne. Les titulaires d'un master HEU qui ne sont pas satisfaits sont le plus souvent en situation de sur-emploi. Cette observation se vérifie pour la plupart des groupes de domaines d'études, à l'exception de celui des Sciences humaines et sociales et du groupe de domaines d'études Interdisciplinaires et autres, où les parts de sous- et de sur-emploi sont pratiquement équivalentes. Avec environ une personne sur cinq en situation de sur-emploi, les diplômés en Médecine et pharmacie affichent le taux le plus important.

#### Proportion de diplômés HEU au niveau master en situation de sous-/sur-emploi selon le groupe de domaines d'études

Situation cinq ans après l'obtention du diplôme, année de diplôme 2010



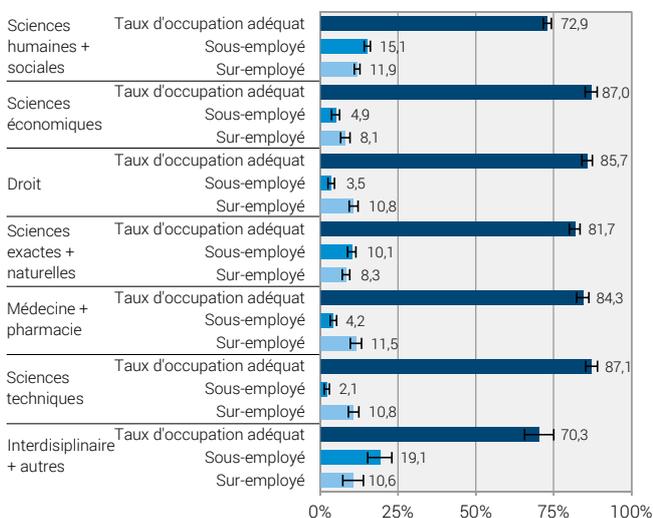
95% - Intervalle de confiance

Source : OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles

© OFS 2016

### Proportion de diplômés HEU au niveau master en situation de sous-/sur-emploi selon le groupe de domaines d'études

Situation une année après l'obtention du diplôme, année de diplôme 2010



— 95% - Intervalle de confiance

Sources : OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles

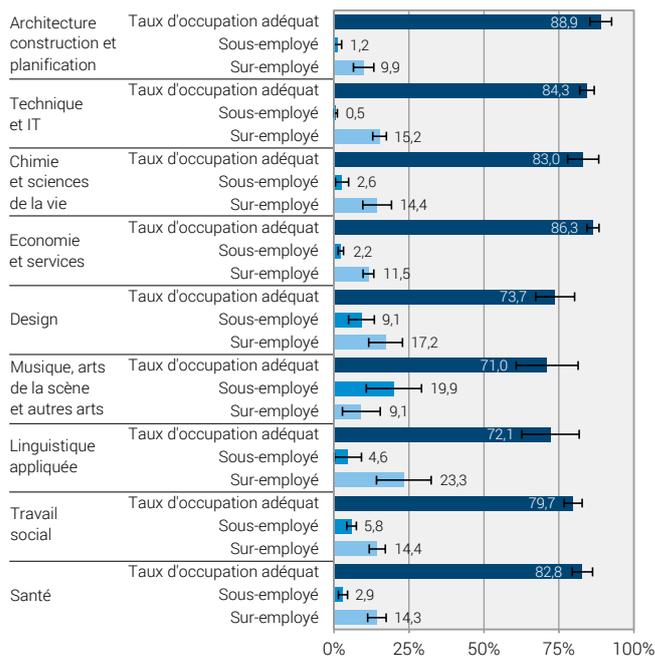
© OFS 2016

Entre le premier et le second relevé, la satisfaction à l'égard du taux d'occupation a augmenté parmi les titulaires d'un master en Sciences humaines et sociales et les diplômés du groupe de domaines d'études Interdisciplinaire et autres. Pour les premiers, l'augmentation est de 7 points de pourcentage et pour les seconds de 11 points de pourcentage. Cette augmentation est accompagnée d'une baisse marquée de la part des personnes se trouvant en situation de sous-emploi. Sur la même période, la satisfaction envers le taux d'occupation des diplômés en Médecine et pharmacie a fortement diminué (-10 points de pourcentage). Cette diminution est accompagnée d'une hausse du taux de sur-emploi. Le niveau de sous-emploi est quant à lui resté stable.

Selon les études qu'ils ont suivies, les titulaires d'un bachelor HES affichent également des niveaux de satisfaction différents à l'égard du taux d'occupation. Cinq ans après la fin des études, les taux de satisfaction observés sont légèrement supérieurs à la moyenne dans les domaines d'études Architecture, construction et planification (89%), Economie et services (86%) et Technique et IT (84%), alors qu'ils lui sont inférieurs dans les domaines d'études Musique, arts de la scène et autres arts (71%), Linguistique appliquée (72%) et Design (74%). En ce qui concerne les personnes qui ne sont pas satisfaites de leur taux d'occupation, le sur-emploi prédomine dans la plupart des domaines d'études. Cette prédominance est particulièrement marquée dans les domaines d'études Linguistique appliquée et Technique et IT. Seul le domaine d'études Musique, arts de la scène et autres arts affiche un taux de sous-emploi plus élevé que le taux de sur-emploi.

### Proportion de diplômés HES au niveau bachelor en situation de sous-/sur-emploi selon le domaine d'études

Situation cinq ans après l'obtention du diplôme, année de diplôme 2010



— 95% - Intervalle de confiance

Sources : OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles

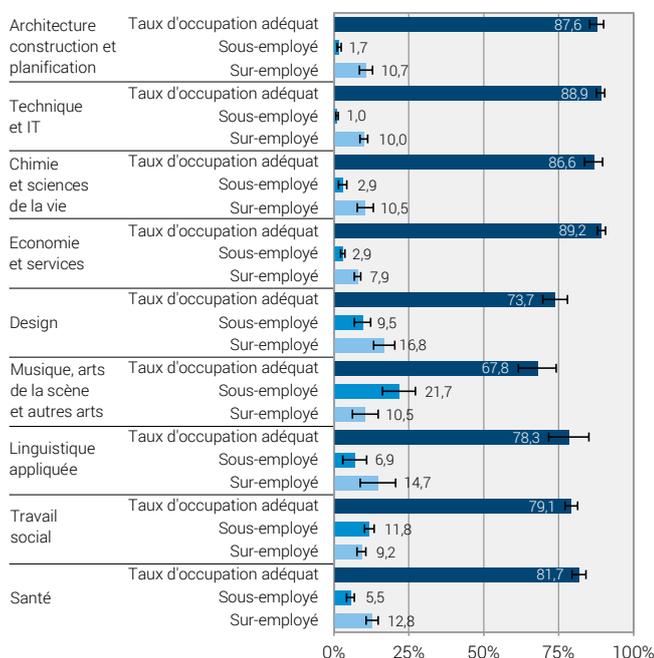
© OFS 2016

Remarque : Les domaines d'études Agriculture et économie forestière, Sport et Psychologie appliquée ne sont pas représentés en raison de la faiblesse des effectifs.

Il apparaît en outre que la satisfaction des diplômés en Technique et IT à l'égard du taux d'occupation a diminué au cours des quatre ans qui séparent les deux relevés (2011: 89%; 2015: 84%). Cette diminution est accompagnée d'une augmentation du sur-emploi (2011: 10%; 2015: 15%). Bien que dans le domaine d'études Travail social le niveau de satisfaction soit resté très stable entre les deux relevés, des variations significatives concernant les taux de sous- et sur-emploi peuvent être observées: d'un côté la part du sous-emploi a baissé, alors que de l'autre, celle du sur-emploi a gagné en importance.

### Proportion de diplômés HES au niveau bachelors en situation de sous-/sur-emploi selon le domaine d'études

Situation une année après l'obtention du diplôme, année de diplôme 2010



HI 95% - Intervalle de confiance

Sources : OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles © OFS 2016

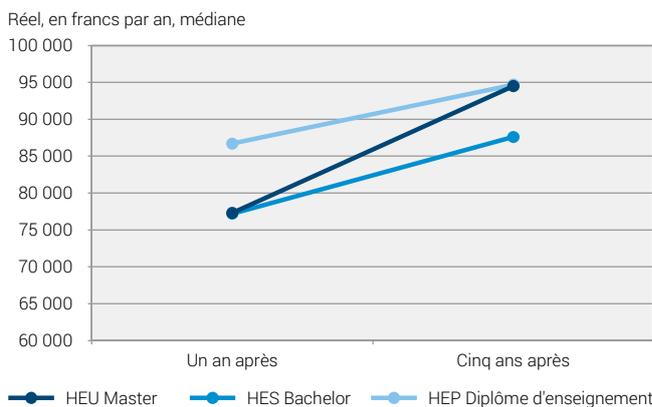
Remarque : Les domaines d'études Agriculture et économie forestière, Sport et Psychologie appliquée ne sont pas représentés en raison de la faiblesse des effectifs.

### 3.8 Revenu professionnel

Si, entre la première et la cinquième année suivant l'obtention du diplôme, le revenu professionnel augmente systématiquement, cette progression n'est cependant pas la même pour tous. Avec une hausse de 22%, les titulaires d'un master HEU se distinguent des titulaires d'un bachelors HES ou d'un diplôme HEP, pour qui l'augmentation est respectivement de 13% et 9%.

#### Revenu professionnel standardisé<sup>1</sup> des diplômés des hautes écoles selon le type de haute école

Situation une année et cinq ans après l'obtention du diplôme, année du diplôme 2010



Source : OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles © OFS 2016

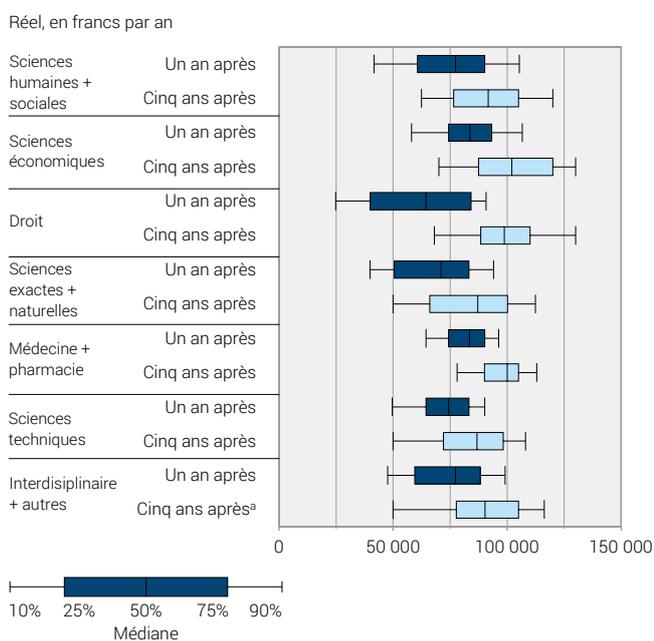
<sup>1</sup> Revenu brut calculé sur la base d'un équivalent plein temps

Précision de l'estimation (médiane):  
Coefficient de variation < 2.5%

Cinq ans après la fin des études, les titulaires d'un master HEU en Sciences économiques touchent le revenu professionnel le plus haut (102 000 francs). Dans les groupes de domaines d'études Médecine et pharmacie (100 000 francs) et Droit (99 000 francs), les revenus professionnels sont du même ordre. Les diplômés des groupes de domaines d'études Sciences humaines et sociales, Sciences exactes et naturelles, Sciences techniques et Interdisciplinaire et autres enregistrent des revenus professionnels moins importants, de l'ordre de 90 000 francs. Le revenu tend à augmenter dans l'ensemble des groupes de domaines d'études au cours des quatre ans qui séparent les deux relevés. La progression est particulièrement importante en Droit (+34 000 francs). Cette forte hausse est principalement due au fait que les diplômés en droit intègrent souvent le marché du travail par le biais de stages, dont le niveau de rémunération est comparativement plus faible. Cinq ans après l'obtention du diplôme en revanche, rares sont les diplômés qui occupent encore un poste de stagiaire (cf. Situation dans la profession).

## Revenu professionnel standardisé<sup>1</sup> des diplômés HEU au niveau master selon le groupe de domaines d'études

Situation une année et cinq ans après l'obtention du diplôme, année de diplôme 2010



Source : OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles

© OFS 2016

<sup>1</sup> Revenu brut calculé sur la base d'un équivalent plein temps

Précision de l'estimation (médiane) :

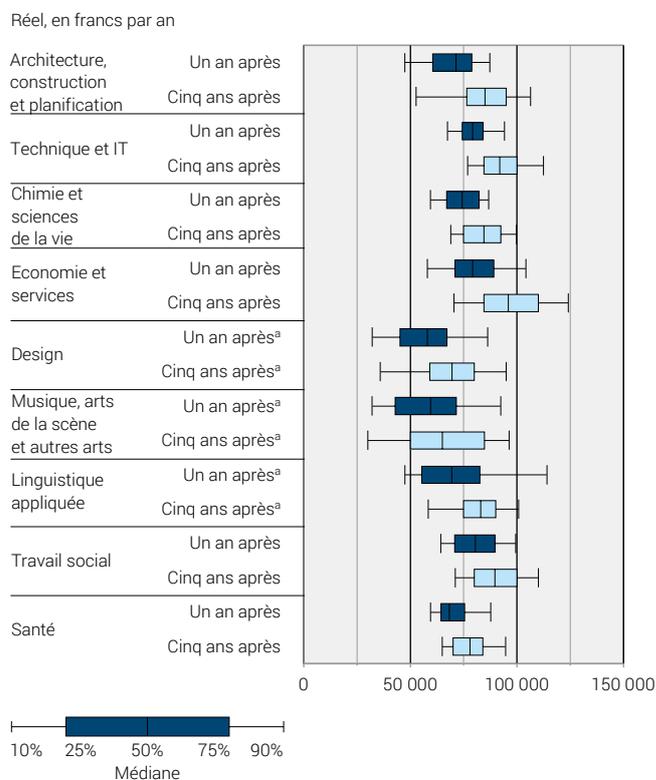
Pas de remarque : Coefficient de variation < 2.5%

<sup>a</sup> Coefficient de variation >= 2.5% et < 5%

Les différences de revenu en fonction des domaines d'études sont aussi marquées chez les titulaires d'un bachelor HES. Cinq ans après la fin des études, les diplômés en Economie et services, qui affichent le revenu professionnel le plus élevé (96 000 francs) gagnent près de 31 000 francs de plus que les diplômés en Musique, arts de la scène et autres arts, qui enregistrent le niveau de revenu le plus faible (65 000 francs). Relevons cependant que le bachelor en Musique, arts de la scène et autres arts n'offre en général pas d'habilitation professionnelle, de sorte que ses titulaires ont tendance à poursuivre leurs études par un master avant d'entrer dans la vie active.

## Revenu professionnel standardisé<sup>1</sup> des diplômés HES au niveau bachelor selon le domaine d'études

Situation une année et cinq ans après l'obtention du diplôme, année de diplôme 2010



Source : OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles

© OFS 2016

<sup>1</sup> Revenu brut calculé sur la base d'un équivalent plein temps

Remarque: Les domaines d'études Agriculture et économie forestière, Sport et Psychologie appliquée ne sont pas représentés en raison de la faiblesse des effectifs.

Précision de l'estimation (médiane) :

Pas de remarque : Coefficient de variation < 2.5%

<sup>a</sup> Coefficient de variation >= 2.5% et < 5%

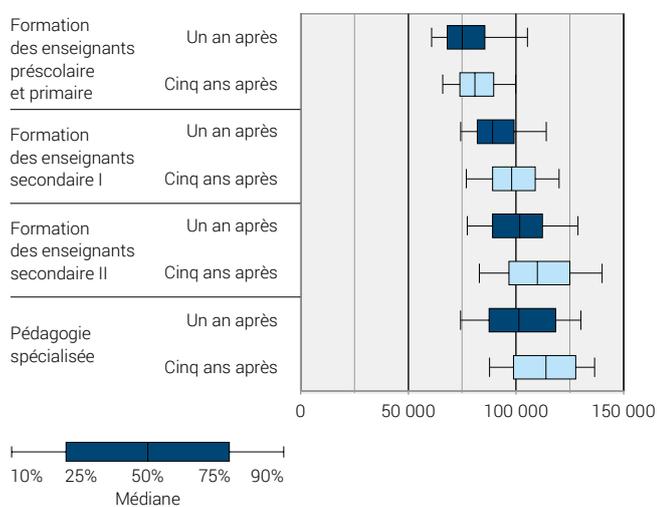
L'évolution du revenu entre le premier et le second relevé est positive dans l'ensemble des domaines d'études. Elle est la plus importante dans les domaines d'études Economie et services (+21%) et Design (+20%). Malgré la hausse importante du revenu professionnel dans le domaine d'études Design, les diplômés de ce domaine affichent un revenu professionnel parmi les plus faibles, autant une année (58 000 francs), que cinq ans (70 000 francs) après l'obtention du diplôme.

Le niveau de rémunération des diplômés HEP est fortement dépendant des études suivies. Cinq ans après la fin des études, les diplômés des branches d'études Pédagogie spécialisée (114 000 francs) et Secondaire II (110 000 francs) enregistrent les niveaux de rémunération les plus élevés. Le revenu professionnel des diplômés du niveau préscolaire et primaire est en comparaison sensiblement plus faible (81 000 francs). La progression du revenu professionnel entre les deux relevés se situe entre 8% et 12% selon la branche considérée.

## Revenu professionnel standardisé<sup>1</sup> des diplômés HEP selon la branche d'études

Situation une année et cinq ans après l'obtention du diplôme, année de diplôme 2010

Réel, en francs par an



Source : OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles

© OFS 2016

<sup>1</sup> Revenu brut calculé sur la base d'un équivalent plein temps

Précision de l'estimation (médiane) :

Coefficient de variation < 2.5%.

## 4 Définitions

### Chômeurs au sens du BIT

Sont considérées comme chômeurs au sens du BIT les personnes âgées de 15 à 74 ans

- qui n'étaient pas actives occupées au cours de la semaine de référence;
- qui ont cherché activement un emploi au cours des quatre semaines précédentes et;
- qui étaient disponibles pour travailler.

Cette définition est conforme aux recommandations du Bureau international du Travail (BIT) et de l'OCDE et à la définition d'EUROSTAT.

### Personnes actives

Sont considérées comme actives les personnes actives occupées et les chômeurs au sens du BIT.

### Personnes actives occupées

Sont considérées comme actives occupées les personnes d'au moins 15 ans révolus qui, au cours de la semaine de référence

- ont travaillé au moins une heure contre rémunération;
- ou qui, bien que temporairement absentes de leur travail (absence pour cause de maladie, de vacances, de congé maternité, de service militaire etc.), avaient un emploi en tant que salarié ou indépendant;
- ou qui ont travaillé dans l'entreprise familiale sans être rémunérées.

Sont compris dans cette définition, indépendamment du lieu où s'exerce l'activité (dans une entreprise, à domicile ou dans un ménage privé): les salariés, les indépendants, les collaborateurs familiaux d'entreprises familiales, les apprentis, les recrues, les sous-officiers et officiers qui, pendant l'école de recrues ou le service d'avancement, conservent leur place et leur contrat de travail, les écoliers et les étudiants qui exercent une activité parallèlement à leurs études et les retraités qui continuent de travailler. Les personnes accomplissant uniquement du travail ménager dans leur propre ménage, des activités d'entraide non rémunérées ou des autres activités bénévoles ne sont pas considérées comme actives occupées.

### Personnes non actives

Sont considérées comme non actives les personnes qui ne font partie ni des personnes actives occupées, ni des chômeurs au sens du BIT.

### Taux de chômage au sens du BIT

Le taux de chômage au sens du BIT se calcule de la manière suivante: nombre de chômeurs au sens du BIT / nombre de personnes actives x 100.

### Adéquation du niveau de formation

Le calcul de l'adéquation du niveau de formation est réalisé à partir de la question «Un diplôme d'une haute école était-il exigé par votre employeur actuel pour votre activité?». L'adéquation du niveau de formation exprime, parmi l'ensemble des personnes diplômées professionnellement actives, la proportion de celles qui exercent une activité pour laquelle un diplôme d'une haute école est exigé.

### Situation dans la profession

Les personnes diplômées des hautes écoles professionnellement actives ont été interrogées sur leur situation dans la profession. Leurs réponses ont été classées en cinq catégories:

- stagiaire;
- doctorant, assistant dans une haute école;
- employé sans fonction dirigeante (y compris médecin assistant, enseignant, membre de la famille collaborant à l'entreprise familiale);
- employé avec fonction dirigeante (cadre inférieur, moyen ou supérieur);
- indépendant (avec ou sans employés).

### Type de contrat

Le type de contrat distingue, pour les personnes employées, la nature limitée ou illimitée de leur engagement.

**Taux d'occupation**

Les personnes diplômées des hautes écoles ont été interrogées sur le taux d'occupation fixé dans le contrat de travail de leur activité principale. Les réponses ont été classées en deux catégories:

- moins de 90% (temps partiel);
- 90% à 100% (plein temps).

**Sous-/sur-emploi**

Pour déterminer le sous- et le sur-emploi, il est demandé aux personnes diplômées si leur taux d'occupation (activités principale et secondaire) correspond à leurs attentes. Les personnes qui répondent positivement ont un taux d'occupation «adéquat». Dans le cas contraire, il leur est demandé de mentionner le taux d'occupation auquel elles aspirent. Les personnes dont le taux d'occupation actuel est supérieur au taux souhaité sont en situation de sur-emploi et celles dont le taux actuel est inférieur au taux souhaité sont en situation de sous-emploi.

**Revenu professionnel**

Le revenu professionnel nominal s'appuie sur les indications fournies par les diplômés au moment de l'enquête. Ceux-ci ont été priés d'indiquer leur revenu annuel brut, y compris le 13<sup>e</sup> salaire.

**Revenu professionnel annuel standardisé**

Le revenu professionnel annuel standardisé est obtenu en convertissant le revenu professionnel brut des personnes travaillant à temps partiel en un revenu d'un poste à plein temps (100%).

**Revenu professionnel réel**

Le revenu professionnel réel s'obtient à travers la déflation du revenu professionnel nominal en fonction de la valeur moyenne annuelle de l'indice des prix à la consommation nationale.





# Programme des publications de l'OFS

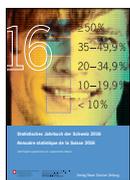
**En tant que service statistique central de la Confédération, l'Office fédéral de la statistique (OFS) a pour tâche de rendre les informations statistiques accessibles à un large public. Il utilise plusieurs moyens et canaux pour diffuser ses informations statistiques par thème.**

## Les domaines statistiques

- 00 Bases statistiques et généralités
- 01 Population
- 02 Espace et environnement
- 03 Travail et rémunération
- 04 Économie nationale
- 05 Prix
- 06 Industrie et services
- 07 Agriculture et sylviculture
- 08 Énergie
- 09 Construction et logement
- 10 Tourisme
- 11 Mobilité et transports
- 12 Monnaie, banques, assurances
- 13 Protection sociale
- 14 Santé
- 15 Éducation et science
- 16 Culture, médias, société de l'information, sport
- 17 Politique
- 18 Administration et finances publiques
- 19 Criminalité et droit pénal
- 20 Situation économique et sociale de la population
- 21 Développement durable, disparités régionales et internationales

## Les principales publications générales

### L'Annuaire statistique de la Suisse



L'Annuaire statistique de la Suisse de l'OFS constitue depuis 1891 l'ouvrage de référence de la statistique suisse. Il englobe les principaux résultats statistiques concernant la population, la société, l'État, l'économie et l'environnement de la Suisse.

### Le Mémento statistique de la Suisse



Le mémento statistique résume de manière concise et attrayante les principaux chiffres de l'année. Cette publication gratuite de 52 pages au format A6/5 est disponible en cinq langues (français, allemand, italien, romanche et anglais).

## Le site Internet de l'OFS: [www.statistique.ch](http://www.statistique.ch)

Le portail Statistique suisse est un outil moderne et attrayant vous permettant d'accéder aux informations statistiques actuelles. Nous attirons ci-après votre attention sur les offres les plus prisées.

### La banque de données des publications pour des informations détaillées

Presque tous les documents publiés par l'OFS sont disponibles gratuitement sous forme électronique sur le portail Statistique suisse ([www.statistique.ch](http://www.statistique.ch)). Pour obtenir des publications imprimées, vous pouvez passer commande par téléphone (058 463 60 60) ou par e-mail ([order@bfs.admin.ch](mailto:order@bfs.admin.ch)).  
[www.statistique.ch](http://www.statistique.ch) → Trouver des statistiques → Catalogues et banques de données → Publications

### Vous souhaitez être parmi les premiers informés?

Abonnez-vous à un Newsmail et vous recevrez par e-mail des informations sur les résultats les plus récents et les activités actuelles concernant le thème de votre choix.  
[www.news-stat.admin.ch](http://www.news-stat.admin.ch)

### STAT-TAB: la banque de données statistiques interactive

La banque de données statistiques interactive vous permet d'accéder simplement aux résultats statistiques dont vous avez besoin et de les télécharger dans différents formats.  
[www.stattab.bfs.admin.ch](http://www.stattab.bfs.admin.ch)

### Stat@tlas Suisse: la banque de données régionale avec ses cartes interactives



L'atlas statistique de la Suisse, qui compte plus de 3 000 cartes, est un outil moderne donnant une vue d'ensemble des thématiques régionales traitées en Suisse dans les différents domaines de la statistique publique.  
[www.statatlas-suisse.admin.ch](http://www.statatlas-suisse.admin.ch)

### SwissStats: des statistiques à exporter



Cette sélection de publications numériques populaires au contenu interactif pour tablettes est disponible sur Apple App Store et Google Play Store. L'application est régulièrement mise à jour et complétée.

## Pour plus d'informations

### Service de renseignements statistiques de l'OFS

058 463 60 11, [info@bfs.admin.ch](mailto:info@bfs.admin.ch)

La présente publication contient les premiers résultats des enquêtes 2015 auprès des personnes diplômées des hautes écoles. Elle approfondit la question de la transition de la formation à la vie active et propose une analyse des conditions d'emploi des personnes diplômées en 2014, une année après l'obtention de leur diplôme et de celles diplômées en 2010, une année et cinq ans après l'obtention de leur diplôme. Cette publication présente les principaux indicateurs concernant l'insertion sur le marché du travail et les conditions d'emploi, tels que le taux d'activité, le taux de chômage au sens du BIT, le taux d'entrée dans la vie professionnelle, la situation dans la profession, l'occupation d'un emploi à durée déterminée, le taux d'occupation et le revenu.

**Commandes d'imprimés**

Tél. 058 463 60 60

Fax 058 463 60 61

[order@bfs.admin.ch](mailto:order@bfs.admin.ch)

**Prix**

fr. 10.– (TVA excl.)

**Téléchargement**

[www.statistique.ch](http://www.statistique.ch) (gratuit)

**Numéro OFS**

1670-1500

**ISBN**

978-3-303-15620-9

---

**La statistique** [www.la-statistique-compte.ch](http://www.la-statistique-compte.ch)  
**compte pour vous.**